



## LIVRET D'AIDE À LA VISITE

Exposition proposée par les Archives départementales du Pas-de-Calais

L'exposition *STO LAT ! La Polonia a cent ans* est organisée par le Département du Pas-de-Calais, en partenariat avec l'Institut des civilisations et études polonaises, l'Université d'Artois, l'École supérieure des arts appliqués et du textile de Roubaix et la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

#### Exposition réalisée par les Archives départementales du Pas-de-Calais

Commissariat, administration, numérisation, appui technique, médiation.

Et plus particulièrement Élise Mathieu, chargée de mission en charge de l'exposition

*STO LAT ! La Polonia a cent ans.*

#### Apport historique et culturel

Henri Dudzinski, Institut des civilisations et études polonaises.

#### Scénographie et conception graphique de l'exposition et des supports de communication

Présence ; en partenariat avec l'ESAAT de Roubaix et plus particulièrement le groupe « La Collection » pour la conception des cinq dispositifs sonores.

#### Fabrication et impression

Craft et Pikasso.

#### Photographies

Nam Thai Lai, Archives départementales du Pas-de-Calais.

#### Remerciements

Nos plus vifs remerciements vont à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette exposition : les Archives nationales de Pologne, la Library of Congress, le Musée de la photographie de Charleroi, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, les Archives nationales du monde du travail, l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense, l'Agence Roger-Viollet, la Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP), les Archives départementales du Nord, le Centre historique minier de Lewarde, La Coupole centre d'histoire et planétarium 3D à Helfaut, les éditions polonaises WSiP (Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne), la *Voix du Nord*, la commune de Rouvroy, la médiathèque de Loos-en-Gohelle, la communauté israélite de Lens, Archipop, le comité de jumelage d'Hersin-Coupigny-Zielonki, l'association Kalina, la société Agrona, la boucherie Robillard, la pâtisserie Zaleski, Edwige et Richard Chwalik, Myriam Cymbalista-Troper, Jean-Paul Duquesne, Pierre Frakowiack, Maxence Giasecki, Catherine Jakubowski, Jerzy Janiszewski, Jean-Claude Kasprovicz, François Kielbasiewicz, Jacques Kmiecik, Wioletta Kordas, Anne et Christian Kubiak, Nicole Leblond, Frédéric Lefever, Régine Polomski, Patrick Rybarczyk, Gérard Witkowski, Bernadette Zandeki, Catherine et Hélène Zgorecki.

Nous remercions également de leur soutien constant M<sup>mes</sup> et MM. Daniel Maciejasz, premier vice-président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, Nathalie Delbart, vice-présidente en charge de la culture, citoyenneté, vie associative et éducation populaire au Conseil départemental du Pas-de-Calais, Danièle Seux, vice-présidente en charge des bâtiments départementaux et égalité homme-femme au Conseil départemental du Pas-de-Calais, Sylvain Robert, président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, maire de Lens, Pasquale Mammone, président de l'Université d'Artois, Christian Morzewski, président de l'Institut des civilisations et études polonaises, Noémie Beltramo, maître de conférences à l'Université d'Artois, Monika Salmon-Siama, chargée d'études HDR à l'Université de Lille, Serge Chaumier et Isabelle Roussel-Gillet, professeurs du master expographie-muséographie à l'Université d'Artois ainsi que leurs étudiantes, Océane Caby, Marie Delamaere, Clémence Lefèvre, Lisa Sécheresse et Inès Xucla, Clémence Brabant, Julie Daugenet, enseignantes à l'École supérieure des arts appliqués et du textile de Roubaix, et leurs étudiantes Floriane Briffaut, Flore Dubuisson, Julie Langrognet, Cindy Pinto et Alice Thibault.

Nous remercions enfin chaleureusement les services Tourisme, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport ainsi que les services techniques de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin ; les directions de la Commande publique, de la Communication, du Château d'Hardelot et de l'Événementiel, la mission Ingénierie et Partenariats, le service Information géographique et traitement de la donnée du Département du Pas-de-Calais, ainsi naturellement que les équipes des Archives départementales du Pas-de-Calais pour leur investissement au cours de la préparation et du montage de l'exposition.





Née de la Grande Guerre, dont elle entend pallier une partie des conséquences démographiques et économiques, la convention franco-polonaise du 3 septembre 1919 est à l'origine de l'une des principales vagues d'immigration qu'a connues le département du Pas-de-Calais au XX<sup>e</sup> siècle : en 1931, près de 10 % de sa population est d'origine polonaise. Venus *za chlebem* (pour le pain), mineurs et ouvriers agricoles n'envisagent pas alors une installation définitive sur notre sol : ils ne peuvent échapper au déchirement que représente l'abandon de leurs racines – et cela alors même que leur patrie renaît de ses cendres, après 123 ans d'occupation. Ils n'emportent avec eux que quelques objets ; mais, du moins au sein des corons, ils vont pouvoir se regrouper, renouant les solidarités anciennes grâce à un réseau associatif multiple, au risque parfois d'un repli sur soi, encouragé par les compagnies minières comme par les autorités polonaises.

«Secours indispensable sans lequel les ruines de la guerre de 1914-1918 n'eussent pu être réparées» (selon les mots du conseiller d'État Raymond Poignant), les immigrés polonais exercent les métiers dont les Français ne veulent pas ou plus. Ils rencontrent de leur part méfiance et rejet, en particulier lors de la crise des années trente ; mais ils les fréquentent aussi, à l'école ou lors des grèves, sur le terrain de sport comme dans la rue. Une fois refermée la possibilité de rentrer en Pologne, au début des années 1950, les seconde et troisième générations vont poursuivre leur intégration au sein de la société française mais sans jamais renoncer à leur passé.

«Tout immigré est un être à la fois déchiré entre deux cultures, et enrichi par elles», rappelle Janine Ponty, dont les travaux pionniers ont tant fait pour l'histoire des « Polonais méconnus ». Cet enrichissement profite à celui qui le côtoie. Le Pas-de-Calais bénéficie lui aussi des apports multiples des populations qui l'ont traversé ou s'y sont installées. Par l'exposition **STO LAT ! La Polonia a cent ans**, nous avons souhaité les rendre immédiatement visibles ; je me dois ainsi de remercier l'ensemble de nos partenaires, Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, Université d'Artois et École supérieure des arts appliqués et du textile de Roubaix ; mais surtout, naturellement, l'Institut des civilisations et études polonaises, ainsi que son vice-président, Henri Dudzinski : il en a sans relâche poursuivi la conception et l'élaboration ; sans son engagement et ses connaissances, l'exposition n'aurait pu voir le jour.

Cette exposition n'est toutefois qu'une étape parmi bien d'autres. À l'exemple du monument au Peuple polonais, inauguré à Lille en 1979, nous nous devons, nous aussi, de marquer notre reconnaissance envers les Polonaises et les Polonais qui ont travaillé à la reconstruction du Pas-de-Calais, ainsi qu'envers leurs descendants aujourd'hui. Et, plus encore, prendre notre part dans l'épanouissement et la vitalité de leur mémoire comme de leur culture.

Jean-Claude LEROY  
Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, Député honoraire



Le 3 septembre 1919, une convention d'immigration entre la France et la Pologne est signée à Varsovie pour le recrutement massif de travailleurs polonais. Elle doit répondre à la pénurie de main-d'œuvre dans les régions françaises meurtries par la Première Guerre mondiale et contribuer à résoudre le problème de la misère des populations rurales de Pologne. Un demi-million de Polonais rejoint alors notre pays !

Dans le Pas-de-Calais, l'immense majorité est embauchée pour travailler dans les mines de charbon. Entre-deux-guerres, les Polonais représentent plus d'un tiers des mineurs. Nombreux sont ceux qui s'engagent alors dans l'action syndicale pour défendre leurs droits. Un siècle après, il est parfaitement légitime et hautement symbolique que la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin accueille pour son inauguration l'exposition **STO LAT ! La Polonia a cent ans** dans la maison syndicale des mineurs.

Conçue par les Archives départementales du Pas-de-Calais en partenariat avec le master expographie-muséographie de l'université d'Artois, l'Institut des civilisations et études polonaises (ICEP) de Lens et l'École supérieure des arts appliqués et du textile (ESAAT) de Roubaix, cette exposition retrace le parcours et la vie de ces immigrés venus de Pologne à travers le travail, les luttes syndicales, la religion, la Seconde Guerre mondiale, le sport...

En lien avec l'histoire tourmentée de la Pologne au XX<sup>e</sup> siècle, elle revient également sur les choix que ces familles ont dû réaliser entre enracinement et retour au pays.

D'églises en spécialités culinaires, elle met enfin en lumière le riche héritage et la vitalité de cette présence polonaise qui fait partie intégrante de l'ADN de notre territoire.

Qu'elle vous évoque de nombreux souvenirs ou vous permette de découvrir cet aspect fondateur de notre identité, cette exposition passionnante ne manquera pas de vous séduire.

Excellente visite à tous !

Sylvain ROBERT  
Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin





Jamais l'expression *Sto lat* (cent ans), reprise en chœur par les Polonais à l'occasion d'un anniversaire, n'aura eu une telle légitimité en France, notamment dans le Pas-de-Calais. C'est en effet le 3 septembre 1919, à Varsovie, que la jeune Pologne, qui venait de renaître le 11 novembre 1918, et la France ont signé un accord pour organiser la venue des travailleurs polonais, notamment dans les mines de charbon.

La France sortait exsangue et diminuée par quatre années d'occupation allemande et par des batailles atroces sur son sol. Une fois de plus. La dernière, pensait-on. À tort. Les Allemands, en partant, ont noyé les puits de mine. Parfois, ils les ont dynamités. Rayée de la carte géopolitique en 1795 par les empires russe, austro-hongrois et allemand, la Pologne n'a jamais renoncé à sa souveraineté et, quand après 123 ans d'inexistence elle renaît le jour de l'Armistice, tout n'est pas réglé.

La France qui a perdu plus d'un million d'hommes a besoin de main-d'œuvre pour se redresser, dans l'industrie, dans les champs et, surtout, dans les mines de charbon. La Pologne, elle, très vite reconnue comme État souverain et indépendant par la France, n'est pas stabilisée. Les deux pays conviennent d'intérêts communs et la convention du 3 septembre 1919 va organiser cette émigration massive pour l'une, et immigration massive pour l'autre.

Cette exposition est le fruit de la volonté de quelques femmes et hommes qui, dès 2015, ont commencé à réfléchir à ce centenaire. Non pas pour marquer une différence, mais bien pour éclairer les citoyens sur ce phénomène particulier, sous tous ces aspects, des plus heureux aux plus pénibles. Le Conseil général du Pas-de-Calais, présidé alors par Michel Dagbert, avait donné un soutien de principe. Puis, c'est le Conseil départemental, sous la présidence de Jean-Claude Leroy, qui a porté le projet initié en 2014 par l'Institut des civilisations et études polonaises, hébergé par l'Université d'Artois à la faculté Jean-Perrin de Lens.

Aucune émigration n'est aisée. Aucune immigration n'est simple. Il sera toujours question de déracinement, de mouvement, du regard de l'autre, d'habitudes bouleversées, d'incertitudes.

Mais au pays des droits de l'Homme, de la loi sur la liberté d'association de 1901, des Lumières, des philosophes, en France !, tout est possible. La France et ses couleurs si belles, bleu, blanc, rouge, a accueilli la Pologne et ses couleurs si proches, blanc et rouge. France-Pologne : Chopin, Mickiewicz, Marie Skłodowska-Curie, Napoléon et ses légions polonaises. France-Pologne en 1918 : des ouvriers métallurgistes, des houilleurs, des femmes dans les champs de France. Début d'une histoire exceptionnelle, désormais centenaire.

Des femmes, des enfants et des hommes sont venus de loin, dans l'espoir de forger ici, dans le Pas-de-Calais, une nouvelle vie, pleine d'espoir, de paix et de réussite. Tout n'a pas été simple et gai mais, cent ans plus tard, leurs descendants sont là, Français et fiers, avec des noms en ski, zek, zak, wicz ou autres terminaisons slaves. Alors, ensemble, chantons *Sto lat* - Cent ans, qu'ils nous vivent longuement.

Henri DUDZINSKI

Institut des civilisations et études polonaises - Université d'Artois



C'est dès sa fondation en 1992 que l'Université d'Artois a affiché sa « polonité », avec la présence initiale d'enseignements de langue polonaise sur son campus d'Arras, et surtout l'instauration précoce de partenariats scientifiques avec les universités de Łódź, Poznań, Cracovie, Varsovie, Toruń..., afin d'encourager la mobilité des étudiants, mais aussi les échanges d'enseignants et de chercheurs dans toutes les disciplines, littéraires, artistiques, historiques, et surtout scientifiques et technologiques. Le laboratoire de génie électrique (LSEE) de la faculté des sciences appliquées de Béthune a ainsi noué un partenariat privilégié avec l'Université polytechnique de Łódź, dont le président-recteur, le professeur Sławomir Wiak, a été fait docteur *honoris causa* de l'Université d'Artois en 2018.

Par ailleurs et dans le cadre de son Institut des civilisations et études polonaises (ICEP) installé à la faculté des sciences Jean Perrin à Lens, ce sont aussi de nombreux cours de langue polonaise de tous niveaux qui sont proposés à tous les publics, ainsi que des colloques et des conférences dont les derniers en date ont été consacrés aux grandes figures de l'histoire et de la culture polonaises (Marie Curie-Skłodowska, double prix Nobel de physique et de chimie, Janusz Korczak, le « vieux docteur » héros du ghetto de Varsovie...), ou encore à la prestigieuse école des mathématiciens polonais dans l'entre-deux-guerres et à leur rôle dans le décryptage du code « Enigma ».

À l'approche de la commémoration de la signature de l'accord économique franco-polonais du 3 septembre 1919, c'est donc spontanément que l'Université d'Artois s'est engagée dans plusieurs grands projets de manifestations culturelles, dont cette exposition **STO LAT ! La Polonia a cent ans**, préparée par ses étudiants du master « expographie-muséographie » de la faculté des lettres et arts d'Arras, en partenariat avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais et ses archives. Belle occasion de rappeler à tous les visiteurs le rôle éminent tenu depuis plus de cent ans par la communauté d'origine polonaise dans notre région, ainsi que les valeurs fondatrices d'accueil, d'ouverture, d'échange de *l'universitas*, et sa dimension ardemment humaniste et européenne.

Pasquale MAMMONE

Président de l'Université d'Artois



## INTRODUCTION

Situé au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, le Pas-de-Calais a connu une profonde transformation économique et sociale au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, maintenant une forte vitalité démographique (4<sup>e</sup> département français en 1911, avec 1 068 285 habitants), et développant tant son agriculture que l'industrie, largement dominée toutefois par les charbonnages. Alors au faite de sa puissance, il fait peu appel à la main-d'œuvre immigrée, à la différence de son voisin du Nord : celle-ci ne représente que 2,1 % de la population en 1911, des Britanniques jusqu'en 1870, des Belges surtout (pour 78,1 % des étrangers) dans les mines, le bâtiment et l'agriculture. S'y ajoutent déjà quelques Allemands (dont des Polonais de Westphalie), mais aussi des ouvriers venus de l'Empire colonial français (Algérie).

Sorti exsangue de la Première Guerre mondiale, le département doit se reconstruire, en particulier dans son secteur minier. Le recrutement massif d'étrangers devient une nécessité : ils sont 173 525 en 1931, soit 14,4 % de la population totale. Parmi eux, en dehors de quelques milliers de Belges, Italiens, Tchécoslovaques et Anglais, 71,1 % sont des Polonais, venus en conséquence de la convention franco-polonaise du 3 septembre 1919, et installés pour l'essentiel comme mineurs dans l'arrondissement de Béthune. Formant de véritables « petites Polognes » au sein des corons, ils ont amené avec eux leur langue, leur culture, leurs pratiques associatives, leurs traditions. S'estimant eux-mêmes de passage, ils font souvent face à la xénophobie : ils sont traités de « boches », parce qu'« encore imprégnés de la culture germanique » (ils « ont gardé dans

leur façon de vivre, leurs manifestations, etc., les méthodes qui rappellent à la population minière l'époque où elle se trouvait sous le joug de l'envahisseur », précise le commissaire spécial de Lens, le 10 octobre 1924) ; plus tard de « sales Polaks ». Mais, malgré les retours (souvent forcés) liés aux crises économiques et politiques des années trente et quarante, ils font souche et leurs enfants, « trop différents de leurs parents pour épouser leur pensée », s'intègrent de manière définitive, tout en gardant un attachement fort à la Pologne.

La restructuration et la modernisation économique de la région, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a entraîné à nouveau le recours à une main-d'œuvre étrangère, Italiens entre 1945 et 1962, Espagnols et Portugais dans les années soixante et soixante-dix ; pour la remise en route des mines dès 1945, puis pour répondre à leur déclin et organiser finalement leur fermeture, il a été fait appel à des travailleurs algériens, et surtout marocains (1963-1974). S'y ajoute une seconde vague migratoire venant du Maghreb au milieu des années 2000. Zone de passage marquée par la question des étrangers en situation irrégulière, le Pas-de-Calais accueille en 2016 environ 2,5 % de populations immigrées (étrangers et Français par acquisition, nés hors de France), contre 9,38 % en moyenne nationale.

Les Polonais sont aujourd'hui peu nombreux (2 258 en 2016, dont plus de 70 % de femmes et un pourcentage similaire pour les plus de 55 ans), mais les descendants des premiers migrants, de nationalité française, maintiennent vivant l'héritage du pays d'origine.



## LA CONVENTION FRANCE-POLOGNE KONWENCJA FRANCJA - POLSKA



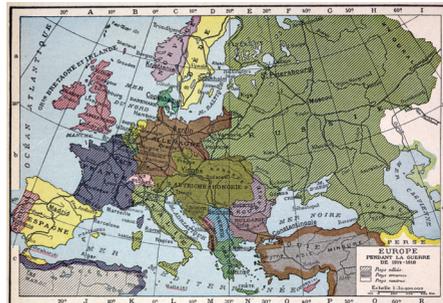
## RENAISSANCE DE L'ÉTAT POLONAIS ODRODZENIE PAŃSTWA POLSKIEGO

Le 11 novembre 1918, la signature de l'armistice met fin à la Première Guerre mondiale. Cette date marque également la renaissance d'un État polonais, après 123 années d'occupation par la Prusse, l'Autriche et l'Empire russe. En quatre ans, la jeune République de Pologne va s'efforcer de stabiliser ses frontières et d'organiser ses institutions. Le 20 février 1919, elle promulgue sa première Constitution ; le 28 juin, les traités de Versailles reconnaissent officiellement son indépendance et ses frontières, mais lui imposent aussi la protection de ses minorités par la Société des Nations.

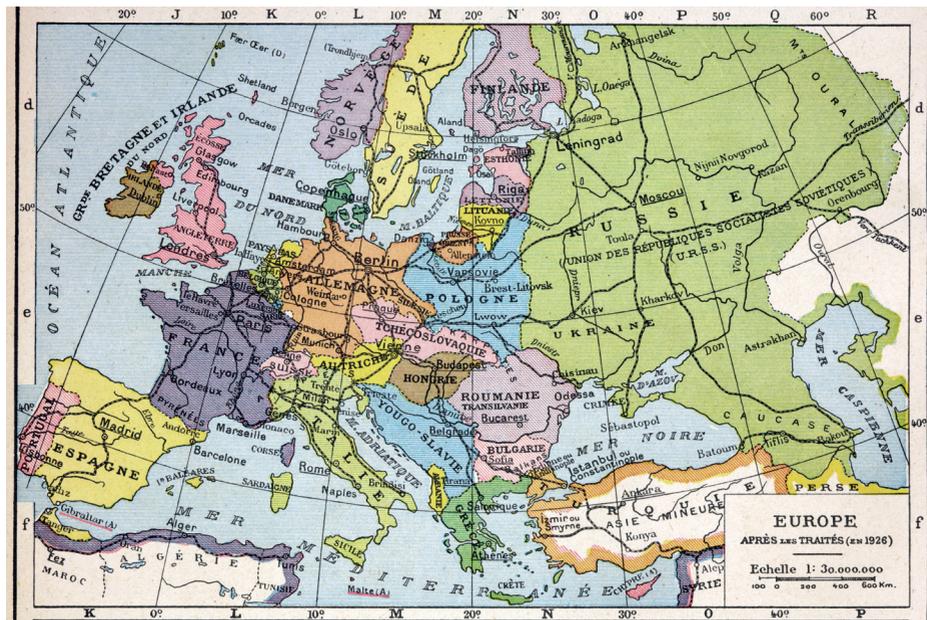
« Europe après les traités (en 1926) ».

Carte n° 20 de l'*Atlas classique de géographie ancienne et moderne* de Franz Schrader et Louis Gallouédec.

Paris, Hachette, 1948.  
Collection particulière.



« Europe pendant la guerre de 1914-1918 ».  
Carte n° 20 de l'*Atlas classique de géographie ancienne et moderne* de Franz Schrader et Louis Gallouédec.  
Paris, Hachette, 1948.  
Collection particulière.



## UNE PRÉSENCE POLONAISE ATTESTÉE AVANT 1919 OBECNOŚĆ POLAKÓW PRZED 1919

Sous l'Ancien Régime, les relations de l'Artois et du Boulonnais avec la Pologne sont entre autres liées au commerce maritime entre Boulogne, Calais et Dantzig. Le démembrement du royaume de Pologne en 1795, l'échec du Grand-Duché de Varsovie voulu par Napoléon, puis les insurrections contre l'Empire russe de 1831, 1846-1848 et 1863 entraînent l'exil des opposants : c'est la Grande Émigration. En 1831-1832, sous l'impulsion du général La Fayette, les libéraux d'Arras et de Lillers collectent des fonds pour les réfugiés ou les accueillent, malgré l'opposition du gouvernement. Dès 1909, leur succèdent des houilleurs de Silésie et de

Westphalie, attirés par les compagnies minières de Lens et de Nœux : ils ne sont que 200 dans le Pas-de-Calais en 1912, accompagnés de leurs familles. Suspectés comme ressortissants autrichiens ou allemands, ils sont évacués dans le sud de la France dès le début de la Première Guerre. Certains d'entre eux, sous l'égide du Comité des volontaires polonais, s'engagent dans la Légion étrangère : regroupés pour une part à Bayonne, au sein de la « compagnie polonaise » du 2<sup>e</sup> régiment de marche du 1<sup>er</sup> étranger, ils combattent les 9 mai et 16 juin 1915, dans le secteur de La Targette et de Vimy, au prix de très lourdes pertes.



Soldats polonais de l'armée allemande.  
Tirage photographique, [1914-1918].  
Institut des civilisations et études polonaises.

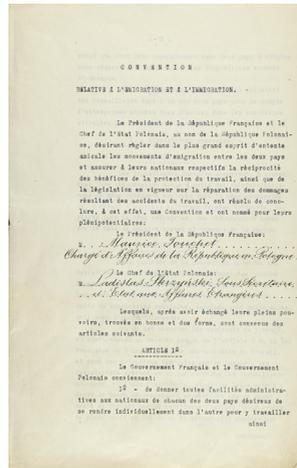
*Armia Polska we Francji. Polish Army in France.*  
Lithographie, illustration de Władysław Teodor Benda (1873-1948).

Affiche de recrutement des Polonais dans l'armée française, [1917].  
Library of Congress, POS - US. B45, n° 10.



## LA CONVENTION D'ÉMIGRATION ET D'IMMIGRATION KONWENCJA O EMIGRACJI I IMMIGRACJI

Le 3 septembre 1919, une convention relative à l'émigration et à l'immigration est signée à Varsovie entre la France et la Pologne. Elle encadre les conditions de départ individuel ou collectif d'un pays vers l'autre, et assure aux immigrants les mêmes rémunérations et droits que les nationaux (une seconde convention, du 14 octobre 1920, prévoyant l'égalité de soins, d'indemnités d'accidents du travail et de retraite, tandis qu'un accord, du 5 juin précédent, traite des Polonais de Westphalie) ; mais elle ne prend pas en compte leurs familles. Œuvre de circonstance, elle répond à la nécessité de reconstruire rapidement le bassin minier et les zones agricoles dévastées dans une France manquant de main-d'œuvre, et doit permettre à la Pologne de réduire la misère de sa population, analphabète et en surnombre, en attendant sa modernisation agricole et industrielle.



Convention relative à l'émigration et à l'immigration, entre la France et la Pologne. Varsovie, 3 septembre 1919. Archives diplomatiques, TRA19190039.



Mines de Liévin. Salle des machines. Prise de vue de Marcel Lorée, SPCA (Service photographique et cinématographique du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts). Tirage photographique, [1918-1922]. Archives départementales du Pas-de-Calais, 8 Fi 931.

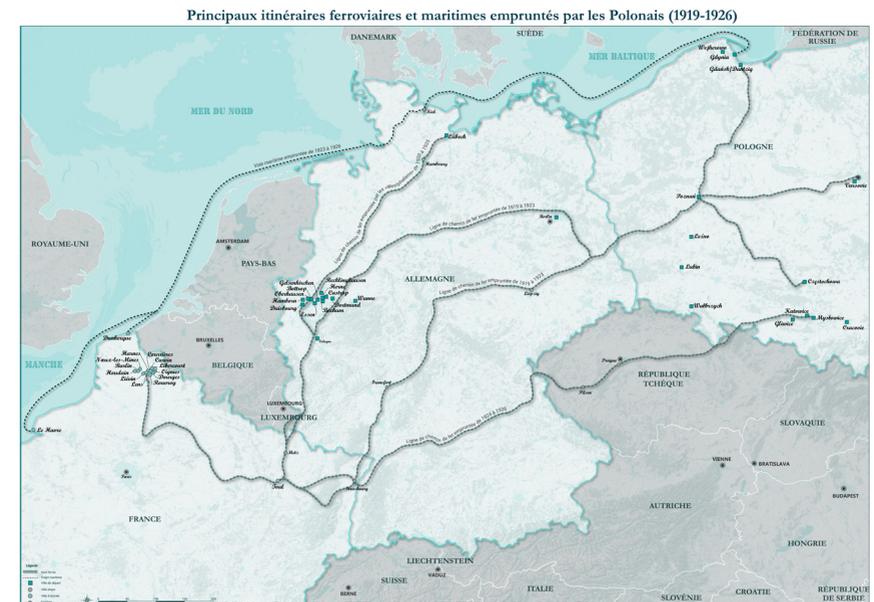
## DÉPART POUR LA FRANCE WYJAZD DO FRANCJI

Les travailleurs polonais proviennent de territoires bien différents : de l'ouest (voïvodies – provinces – de Poznań, Łódź, Kielce et Cracovie), du sud-est (Lwów et Tarnopol), mais aussi de Westphalie. Le voyage jusqu'en France, qu'il soit en bateau (via Dunkerque) ou par le train jusqu'au dépôt de Toul, est long et difficile. Chacun, en apportant avec lui ses traditions et sa culture, doit s'adapter à ce nouveau pays dont il ne parle pas la langue. Entre 1919 et 1939, environ un demi-million de Polonais arrivent en France ; ils sont 115 200 dans le Pas-de-Calais en 1931 : c'est la plus grande vague migratoire qu'a connue le département.



Arrivée d'immigrants polonais en gare de Libercourt (Pas-de-Calais) pour travailler dans les mines d'Ostricourt. Prise de vue d'Albert Harlingue, vers 1920. Roger-Viollet, HRL-626432.

Principaux itinéraires ferroviaires et maritimes (1919-1926). © Département du Pas-de-Calais, SIG, d'après Janine Ponty, *Polonais méconnus*, 1988, p. 79.



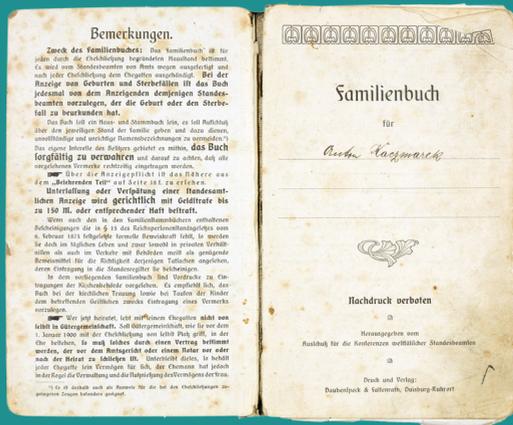
# LES WESTPHALIENS WESTFALCZYCY

Les « Westphaliens » sont des Polonais installés après 1880 dans le bassin minier de la Ruhr en Allemagne. Il s'agit d'une main-d'œuvre qualifiée, à la différence de ceux provenant de Pologne. De 1920 à 1925, 100 000 à 130 000 d'entre eux viennent travailler en France, tout en

acquérant la nationalité polonaise, et cela alors que Varsovie ne peut les accueillir, faute d'emploi. Ils obtiennent donc quelques avantages, même si leur ancienne appartenance à la nation allemande les isole au sortir de la guerre.

Livret de famille allemand, ouvert le 26 mai 1911 à Herne (Westphalie) ;  
passeport de l'épouse, domiciliée à  
Sailly-Labourse, délivré par le consulat  
général de Lille, 15 juillet 1936.

Institut des civilisations et études polonaises.



LE TRAVAIL  
PRACA

# LA MINE KOPALNIA

Fortement demandeur, le Comité central des houillères de France participe au recrutement en Pologne aussi bien qu'en Westphalie. La plupart des travailleurs polonais embauchés dans le Pas-de-Calais sont des mineurs : 93 % en 1926 et 88 % en 1931. Ils représentent jusqu'à 80 % des étrangers, et 34 % de l'effectif total (mais 71 % des ouvriers du fond à la concession de Drocourt. Ils se concentrent ainsi dans l'arrondissement de Béthune (20 % de la population totale), voire dans certaines villes ou quartiers (jusqu'à 40% à Bruay et 70 % à la fosse n° 9, à Fouquières-lès-Lens). Aux terrassiers et maçons, venus en 1919-1920 pour le déblaiement et repartis aussitôt après, succèdent les mineurs, en flots croissants de 1923 à 1926. Au contraire des autres secteurs industriels, les compagnies minières désirent les fixer : les Westphaliens, qualifiés (mais déçus par le retard des conditions techniques et sanitaires en France), assurent l'extraction, regroupés entre eux car germanophones ; les autres Polonais, simples manœuvres, sont affectés au roulage, en équipes mixtes avec un Français pour les former. Presque tous peuvent bénéficier d'un logement et faire venir leur famille : leurs enfants sont employés en surface (criblage...), avant de descendre au fond. Rejetés par la population, les Polonais vivent entre eux, dans l'espoir de rentrer au pays dès qu'ils le pourront. À la Libération, une fois les crises des années trente passées, la seconde génération choisit un autre destin : la nationalité française, des études, un métier différent. En 1950, les Polonais représentent encore 64 % des étrangers employés par les Houillères ; Italiens et Marocains vont leur succéder.



Mineur.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, [1925-1940].  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.



Embauche de Polonais aux fosses 3, 5 et 7 de la Société des mines de Lens.  
Négatif sur plaque de verre, 17 juin 1930.  
Centre historique minier de Lewarde (prêt des ANMT), 1738 (fonds de plaques de verre de la Société des mines de Lens).

Demande d'autorisation de renouvellement d'emploi pour un an d'un travailleur polonais, adressée par les mines de Courrières à l'office départemental de placement, 15 septembre 1939.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, M 7117.



Mineurs.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, [1925-1940].  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.

**SI TU EMPORTES CECI  
WENN DU DAS MITNIMST  
JAK WEZNIESZ TO  
SE PRENDI QUESTO  
إذا تآدي هادوا الجوايع**

**TU RISQUES CELA  
ACHTUNG GEFAHR  
CZEKA CIĘ TO  
ARRISCHI QUELLO  
رڤ بالک**

**INTERDIT DE FUMER AU FOND  
RAUCHEN VERBOTEN UNTER TAG  
SUROWO JEST ZAKAZANE PALIĆ W KOPALNI  
E PROIBITO DI FUMARE NEL FONDO  
ما تكمي شي بي فاع المينة**

Si tu emportes ceci... Tu risques cela. Interdit de fumer au fond.  
Affiche de prévention en cinq langues (français, allemand, italien, polonais et arabe) des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.  
Douai, imprimerie Lefebvre-Lévêque et C<sup>o</sup>, 1948.  
Centre historique minier de Lewarde (prêt des ANMT), Arch5860 Fonds Arch.

## L'ENGAGEMENT SYNDICAL ZAANGAŻOWANIE ZWIĄZKÓW ZAWODOWYCH

À leur arrivée en France, les mineurs polonais n'ont pas les mêmes attentes en matière syndicale que leurs homologues français (alors inscrits à 40 %), préférant – lorsqu'ils s'y intéressent – de véritables sociétés d'entraide comme en Ruhr. Isolés au sein des corons, prévenus contre l'antichristisme du mouvement ouvrier, ils y adhèrent peu. Certains participent cependant à la grève des mineurs de mars-avril 1920. La CGT et (après la scission) la CGTU communiste s'efforcent de les atteindre, par des conférences, l'envoi de tracts ou la publication d'articles et de périodiques en polonais, et surtout par la création de sous-sections polonaises, à Nœux pour la CGTU dès le 22 janvier 1922, et à Houdain pour la CGT à la fin de 1923. Les deux syndicats en encouragent dès lors la formation, grâce aux actions de propagande de Thomas Olszanski pour la Fédération unitaire, et de Guillaume Hordis pour la CGT. Cette dernière en dispose d'une trentaine en 1929. Sous leur patronage, se constitue en 1928 une Association des universités ouvrières, Towarzystwo Uniwersytetów Robotniczych (TUR), installée à la Maison syndicale de Lens, et qui veut favoriser l'accès aux arts et aux sciences par des cours pour adultes, des spectacles et le prêt de livres. Parallèlement, a été fondée en 1924 une Société des ouvriers polonais en France (Związek robotników polskich we Francji, ZRPF), soutenue par le consulat de Lille et les quotidiens *Wiarus Polski* et *Narodowiec* ; se présentant comme une société d'entraide pour ne pas contrevenir à la loi, qui interdit les syndicats étrangers, elle rassemble 41 sections dans le Pas-de-Calais en 1926 et s'étend à toute la France. Mais elle doit faire face à l'opposition vive des syndicats fran-

çais et n'est pas considérée comme un interlocuteur crédible par les compagnies comme par l'État. Elle disparaît au lendemain du Front populaire, avec le départ de ses adhérents à la CGT. La crise économique des années trente entraîne le retour forcé ou l'expulsion de nombreux ouvriers polonais, en particulier des plus militants, comme à Leforest (août 1934). Avec la réunification syndicale et la victoire du Front populaire en 1936, la CGT reçoit l'adhésion de près de 80 % des 38 000 Polonais employés dans le Nord et le Pas-de-Calais – regroupés, pour celui-ci, dans 56 sous-sections polonaises. Au lendemain de la Libération, elles sont encore 52, avec 18 620 adhérents. Le parti communiste s'enracine alors dans le bassin minier, multiplie les fêtes mettant en scène l'amitié franco-polonaise forgée dans la Résistance. Les anciens unitaires prennent le contrôle de la CGT, entraînant le départ des réformistes et la naissance de Force ouvrière en décembre 1947. Celle-ci constitue une trentaine de sections polonaises en France ; elles sont 74, dont 48 de mineurs, pour la CFCTC, qui les regroupe en union en 1951. Mais ces structures autonomes vont disparaître au cours des années cinquante, la seconde génération préférant à présent rejoindre les sections françaises.

*Prawo Ludu. Organ syndykatów górniczych w Pas-de-Calais, Nord & Anzin*  
[« La Loi du peuple. Organe des syndicats des mineurs du Pas-de-Calais, Nord et Anzin »].  
Lens, Maison syndicale, 2<sup>e</sup> année, n° 9 (21), avril 1925.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, PF 140.



«Premier Blum przedstawił w Lens wyniki prac rządu Frontu Ludowego»  
[« Le premier ministre Blum a présenté les résultats des travaux du gouvernement de Front populaire à Lens »].  
*Narodowiec*, 13 octobre 1936.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, PG 233/27.



*Swit* [« Lueur »]. Organe de l'Association polonaise de l'Université ouvrière en France.  
Lens, 1<sup>re</sup> année, n° 2, juin 1937.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, PE 73.



*XXX-ty Kongres C.G.T. Program akcji C.G.T. 12-17 czerwca 1955 R. Projekt uchwalony przez Komisję*  
[« XXX<sup>e</sup> Congrès C.G.T. Programme d'action de la C.G.T. 12-17 juin 1955. Projet adopté par la Commission »].  
Paris, imprimerie Hermel, [1955], 16 p.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, 2170 W 248.



## LES CHAMPS ROLNICTWO

Pour répondre au départ vers les villes des ouvriers français, la Confédération des associations agricoles des régions dévastées incite au recrutement de Polonais, jugés solides et laborieux. Le Pas-de-Calais, avec 1 238 Polonais en 1926, est à la 5<sup>e</sup> place des départements français ; au contraire des mines, les arrivées se poursuivent en milieu rural au-delà de 1930. Employés dans de petites exploitations sur contrats de six mois à un an, avec passage au-delà dans le régime commun, femmes (surtout) et hommes sont payés, logés et nourris en échange de leur

travail aux champs. Ils viennent seuls, sans leur famille, gagner de l'argent avant de rentrer au pays. Leur situation dépendant beaucoup des propriétaires de la ferme, ils peuvent vite se retrouver dans des situations difficiles, avec un salaire réduit ou une surcharge de travail. Nombreux sont en conséquence ceux qui s'enfuient ou sont débauchés par un autre patron, malgré la menace d'une reconduite dans leur pays d'origine. À partir de 1923, leur vient toutefois en aide un organisme privé, l'Opieka Polska (la Protection polonaise).

Billet de 5000 marks polonais, 1919.  
Collection particulière.



Contrat d'embauchage pour ouvrier agricole polonais.  
Le Cauroy, 3 et 16 août 1923.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, M 7331.



Ouvriers polonais aux champs.  
Vers 1950-1960.  
Collection particulière.



## LE TEXTILE TEKSTYLIA

Dans le bassin minier, rares sont les femmes mariées qui travaillent (6 %), en dehors de ménages ou de gardes d'enfants ; les jeunes filles servent dans les épiceries ou les débits de boissons. Dès les années vingt, cependant, les usines textiles du Nord recrutent de nombreuses Polonaises : d'abord de manière exceptionnelle (12 en 1926) puis plus fréquemment après la Seconde Guerre, celles habitant le Pas-de-Calais font l'aller-retour chaque fin de semaine, voire tous les jours, en train depuis la gare de Lens.

La continueuse,  
M<sup>me</sup> Guzikowski,  
effectuant une rattaché.  
Tirage photographique,  
novembre 1959.  
Archives nationales du monde du travail,  
1989\_009\_484,  
photo 8 (fonds Le Blan).



Wanda Forspaniak à l'encaissage.  
Tirage photographique, 1958.  
Archives nationales du monde du travail,  
1989\_009\_484, photo 103 (fonds Le Blan).

« Le grand hall intérieur de la gare de Lens ».  
L'illustration, 27 août 1927.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, 4 Fi 3696.



Le grand hall intérieur de la gare de Lens.  
À gauche le kiosque en mosaïque de la marchandise de journaux ; à droite, les guichets de distribution des billets dont les montants sont en fer forgé ; sous les vitrines, à gauche et à droite, fresques modernes représentant les divers moyens de locomotion.

## ÊTRE NOURRICE BYĆ MAMKĄ

Des femmes d'origine polonaise deviennent aussi, de temps à autre, nourrices dans des familles françaises. Mis au contact d'une autre culture, les enfants peuvent développer une vraie tendresse pour elle.

L'empreinte de l'immigration polonaise se révèle ainsi au travers de ces liens créés.

Jeune femme d'origine polonaise,  
demeurant à Bully-les-Mines,  
employée comme nourrice dans le Nord  
avant son mariage.

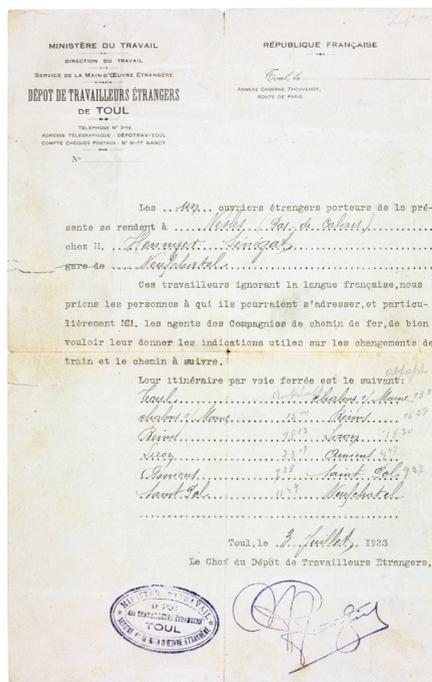
Tirages photographiques, de haut en bas,  
villa d'Omblepied (Loire-Atlantique), 1950 ;  
et Bray-Dunes (Nord), 8 juin 1952.  
Collection particulière.



LA VIE DANS LES CORONS  
ŻYCIE W OSIEDLACH GÓRNICZYCH

## L'INSTALLATION PRZEPROWADZKA

Loin de leur famille et de leur pays, l'installation des Polonais est d'abord difficile. Ceux venant de Pologne n'ont pas le droit d'emporter leurs meubles avec eux et doivent parfois partager leur logement avec une autre famille. Les Westphaliens sont en revanche autorisés à prendre quelques effets personnels et occupent dès l'arrivée des maisons individuelles. La situation s'améliore à partir de 1925-1926, grâce à la reconstruction de l'après-guerre. 73 % des mineurs sont logés par leur compagnie, et l'organisation des corons matérialise la hiérarchie sociale, plus que l'origine nationale. Souvent rejetés par la population française, les Polonais vivent toutefois entre eux, créant des « petites Polognes », et négligeant de profiter des facilités d'acquisition de la nationalité française offertes par la loi du 10 août 1927 : seuls 6 % sont naturalisés à la veille de la Seconde Guerre mondiale. D'où l'avis tranché des autorités préfectorales : « Les Polonais sont peu disposés à s'assimiler aux Français et il faudra attendre deux ou trois générations pour constater un changement notable dans leurs mœurs et un rapprochement sensible avec nos nationaux » (sous-préfet de Béthune, 23 septembre 1929).



Dépôt de travailleurs étrangers de Toul. Instructions du chef du dépôt sur les lignes et les horaires des trains pour Nesles (Pas-de-Calais). Toul, 3 juillet 1923. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 7331.



Famille polonaise devant sa maison, cité de la Chapelle à Billy-Montigny. Tirage photographique, 1925. Centre historique minier de Lewarde (prêt des ANMT), dossier 86-18-3419.

Demande de naturalisation : notice de renseignements sur une Polonaise travaillant dans la ferme de ses parents, transmise pour compléments par la préfecture de l'Allier. Reçue à la préfecture du Pas-de-Calais, le 7 décembre 1937. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 6880.

I. - ETAT CIVIL ET SITUATION DE FAMILLE	
NOM : MARI	
Prénoms : M. D. FERMIE	
Né à : M. D. FERMIE, Pologne	
Nationalité : Polonaise	
Profession : Fermière	
Domicile : M. D. FERMIE, Pologne	
Rue : M. D. FERMIE, Pologne	
Marié le : M. D. FERMIE, Pologne	
II. - ENFANTS	
Enfants majeurs	
Enfants mineurs	
III. - FAMILLE (MARIAGE)	
Père de l'intéressée : M. D. FERMIE, Pologne	
Mère de l'intéressée : M. D. FERMIE, Pologne	
Père de la postulante : M. D. FERMIE, Pologne	
Mère de la postulante : M. D. FERMIE, Pologne	
de la postulante : M. D. FERMIE, Pologne	

Marles-les-Mines (Pas-de-Calais). Le camp polonais. Prise de vue D. Musart. Carte postale, [1918-1935]. Centre historique minier de Lewarde (collection Andrejak), AND1035.

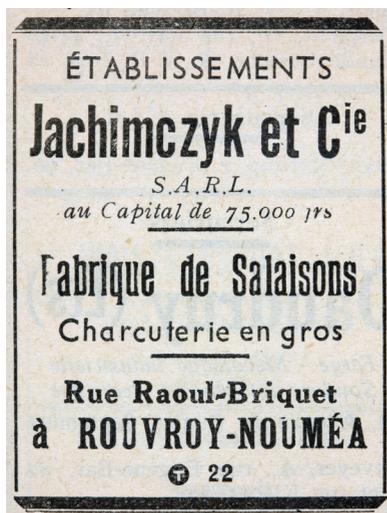


MARLES-LES-MINES (Pas-de-Calais). — Le camp polonais. Photo D. Musart, 87, rue de la Convention, Paris XVIe.

## ÉMERGENCE D'UN COMMERCE POLONAIS ROZKWIAT POLSKIEGO HANDLU

Ce sont les Westphaliens qui ouvrent les premiers commerces polonais (épicerie et alimentation, cafés, métiers de l'habillement...), dans un baraquement ou une pièce de leur logement, avant de créer de véritables boutiques ; les épouses des mineurs en assurent souvent la gestion. Une petite minorité de commerçants et artisans juifs,

originaires de Pologne centrale et de Galicie, s'installent en outre dans les années trente, comme marchands ambulants dans les corons ou au centre-ville de Lens ; travailleurs indépendants à plus de 70 %, ils se spécialisent dans la vente aux mineurs polonais, dont ils connaissent la langue et les habitudes.



Publicité pour la fabrique de salaisons Jachimczyk et C<sup>ie</sup>, à Rouvroy.  
*Annuaire du Département du Pas-de-Calais. Éditions 1947-1948-1949, Lille, Annales Ravet Anceau, vers 1947, p 1441.*  
Archives départementales du Pas-de-Calais, PC 6/5.

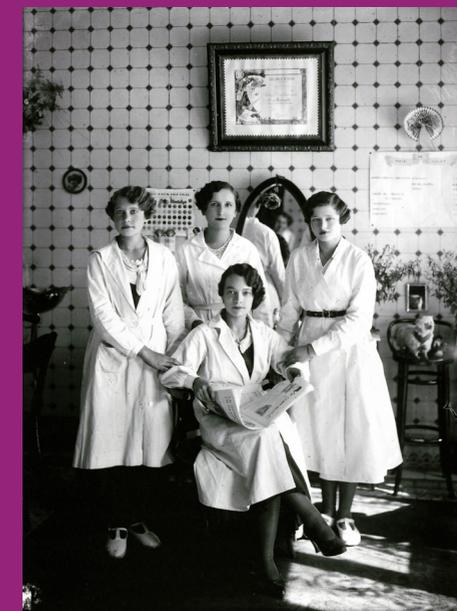
Boucherie-charcuterie polonaise.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, [1925-1940].  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.



Photographie Fr. Kmiecik succ, Kazimir Zgórecki.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, [1925-1940].  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.

Né à Herne (Allemagne) le 1<sup>er</sup> juin 1904, de parents installés dans la Ruhr, Kasimir Zgorecki les suit en France à l'âge de seize ans. Mineur à la fosse 10 de Billy-Montigny, il devient photographe à Rouvroy en 1924. Pour une clientèle essentiellement polonaise, il réalise des portraits, individuels ou de famille, ainsi que des photographies de commerçants devant leur magasin avec leurs employés.

Couturières polonaises.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, [1925-1940].  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.



Salon de coiffure polonais.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, [1925-1940].  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.

## UN INTÉRIEUR POLONAIS POLSKI WYSTRÓJ WNETRZ

Les maisons se personnalisent peu à peu. Les murs sont décorés de tapis muraux faits main, d'objets et d'images religieuses.

La *pierzyna*, une couette en plumes d'oie fabriquée par les femmes, est un élément important de la culture polonaise, que ces populations ont apportée avec eux. S'y ajoutent un jardin potager, des parterres de fleurs, mais aussi une dépendance abritant un porc et quelques animaux de basse-cour. Beaucoup reprendraient ces paroles d'une mère à son enfant : «... La rue [...], c'est la France. Mais quand tu franchis le seuil de la maison, tu entres en Pologne» (Julian Majcherczyk, *Emigranci*, Paris, 1969).

Notre-Dame de Częstochowa.  
Chromolithographie, sans date.  
Institut des civilisations  
et études polonaises.



*Kiedy ranne wstają zorze*  
[d'après un poème  
de Franciszek Karpiński].  
Linge brodé.  
[1920-1940].  
Collection particulière.



Poupées.  
[1920-1940].  
Institut des civilisations et études polonaises.



Intérieur d'une famille d'émigrés polonais en France,  
Pas-de-Calais.  
Prise de vue d'Albert Harlingue, [1930-1935].  
Roger-Viollet, RV-377037.

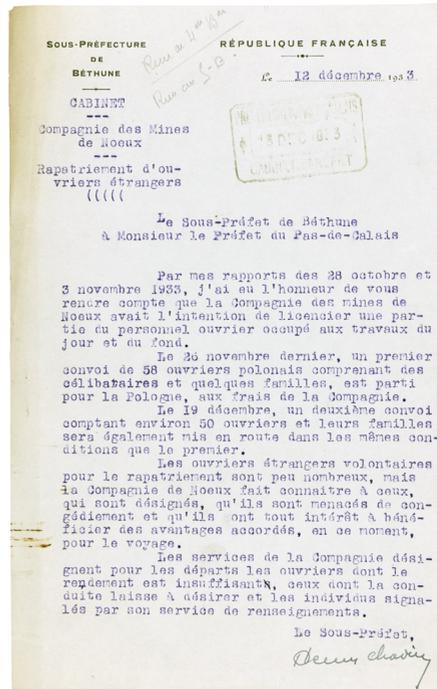


## RETOURS EN POLOGNE POWROTY DO POLSKI

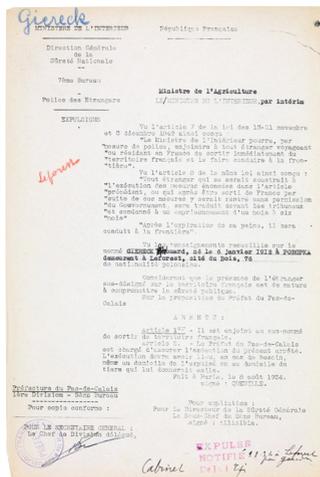
# LES DÉPARTS FORCÉS PRZYMUSOWE WYDALENIA

Les ouvriers polonais sont parmi les premières victimes de la crise économique de 1929, puis de ses répercussions en France à partir de 1931, réduction de la production charbonnière, chômage partiel. Certaines compagnies licencient dès 1932-1933, par un appel au volontariat avec paiement des frais de retour, ou par désignation d'office des « ouvriers dont le rendement est insuffisant [ou de] ceux dont la conduite laisse à désirer ». Pour protéger la main-d'œuvre nationale, l'État renforce les limitations au renouvellement des cartes d'identité de travailleur industriel comme des contrats de travail. Recevoir un avis de rapatriement laisse 48 heures pour se préparer au départ, avec trente kilos de bagage par adulte. Ceux qui rentrent sont mal accueillis, ont des difficultés à trouver du travail ou des aides. Le Pas-de-Calais perd, au total, 23 % de ses effectifs polonais entre 1931 et 1936. Et ceux qui restent sont confrontés à la montée de la xénophobie

Rapport au préfet du sous-préfet de Béthune, sur le licenciement et le rapatriement forcé d'ouvriers polonais par la compagnie des mines de Nœux.  
12 décembre 1933.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, M 3175.



Arrêté ministériel d'expulsion d'Edward Gierek, mineur à Leforest.  
8 août 1934.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, M 5006/2.



# LA GRÈVE DE LEFOREST (AOÛT 1934) STRAJK W LEFOREST (SIERPIEŃ 1934)

La crise sert de prétexte au renvoi des plus politisés ou syndiqués. Le 26 mai 1934, 210 mineurs polonais de la société des mines de l'Escarpelle, à Leforest, arrêtent le travail pour protester contre des menaces de sanctions. Le 21 juillet, des arrêtés d'expulsion sont signés contre onze d'entre eux, entraînant un projet de grève de la CGTU. Le 6 août, la majorité des 347 Polonais de l'équipe du matin décide de ne pas remonter, restant au fond pendant trente-six heures ; la plupart

des 88 Français s'échappent, mais le bruit court en surface qu'ils sont pris en otage. Les sanctions ne tardent pas. La société renvoie 122 mineurs polonais. Le 8 au soir, le ministre de l'Intérieur signe 77 arrêtés d'expulsion ; les premiers trains partent les 11 et 14. Parmi les expulsés, Edward Gierek, jeune communiste arrivé en France en 1923, et qui deviendra premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais de 1970 à 1980.

LISTE DES EXPULSÉS PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 21 JUILLET 1934.				
N° d'ordre	Noms & prénoms	Arrêté notifié le...	Date de départ de Leforest	Observations
1	NOVAK Felix	2 Août 1934		départ
2	VALOVIC François	2 Août 1934		départ pour infraction à un pas parti
3	COBEJ Gory	6 Août		pas parti
4	NOYER Jean	6 Août		pas parti
5	KAMINSKI Richard	6 "		pas parti
6	KRIST Rouain	8 "		pas parti
7	DOBRYSKI Antoine	8 "		en prison
8	HONOR Michel	8 "		en prison
9	ENCLOSNO Grégoire	8 "		pas parti 17/3
10	VALONAK Stanislas	non notifié		départ
11	KUCZYNSKI Thomas	8 Août	11 Août	Abbeclouvaque

LISTE DES EXPULSÉS PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 8 AOÛT 1934					
N°	NOM	Prénoms	Date de l'arrêté	Date de départ	Observations
1	WOSPIAN	Edouard	9 Août	11 Août	
2	VALONIAK	Ignace	9 "	11 "	
3	WOSZYNA	Georges	9 "	11 "	
4	FLATZK	Aldé	9 "	11 "	
5	PIROD	Stanislas	9 "	11 "	
6	ELIZI	Martin	9 "	11 "	Abbeclouvaque
7	GRZE	Stanislas	9 "	11 "	
8	SPISAK	Stanislas	9 "	11 "	revenu le 11
9	WOSZYNA	Stanislas	9 "	11 "	
10	WALONIAK	Stanislas	9 "		doit partir le 14
11	WOSPIAN	Paul	9 "		doit partir le 14
12	PAZAK	Thomas	9 "	11 "	
13	WOSPIAN	Stanislas	9 "	11 "	
14	WOSPIAN	Valentin	9 "	11 "	
15	SIKORA	Jean	9 "		doit partir le 14
16	WOSZYNSKI	Stanislas	9 "		pas parti 17/3

Listes des expulsés par arrêtés ministériels du 21 juillet et du 8 août 1934.  
Août 1934.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, M 2384.

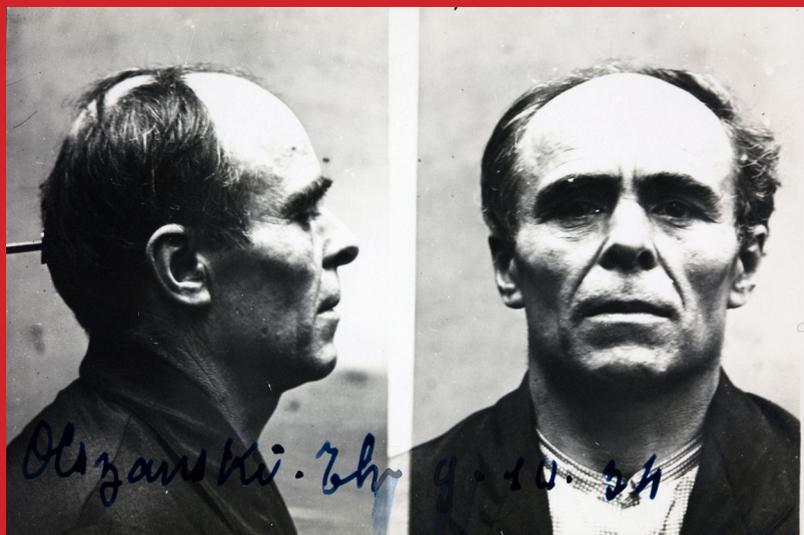


Expulsion de familles polonaises de Leforest après les grèves.  
Tirage photographique, 12 août 1934.  
Centre historique minier de Lewarde (prêt des ANMT), dossier 86-98ZE21.

## THOMAS OLSZANSKI

Né en 1886 dans une famille paysanne pauvre de Galicie, Thomas Olszanski apprend le métier de mineur en Westphalie, puis est embauché à Auboué (Meurthe-et-Moselle) en 1909, et à la fosse n° 3 (Méricourt) de la compagnie de Courrières en 1911. Il est évacué dans le sud de la France à la déclaration de guerre, mais rejoint l'armée polonaise de France en 1917. Membre de la CGTU, il est naturalisé avec sa famille par décret du 2 juin 1922. Domicilié à Lallaing puis à Douai, il devient en 1923 permanent syndical, chargé de la propagande auprès de la main-d'œuvre étrangère.

Poursuivi pour ses articles dans *l'Humanité* et *L'Enchaîné*, il est déchu de la nationalité française par décision du procureur de la République près du tribunal de Douai du 22 juillet 1932, confirmée en appel le 24 novembre. Malgré les pétitions en sa faveur, son arrêté d'expulsion est signé le 19 avril 1934. Olszanski se cache : arrêté à Hénin-Liétard le 15 septembre, il est emprisonné pendant un mois à Béthune, puis est reconduit, sans sa famille, vers la frontière belge le 16 octobre. Il se retire en URSS. Représenté à Varsovie en 1945, il meurt en 1959.

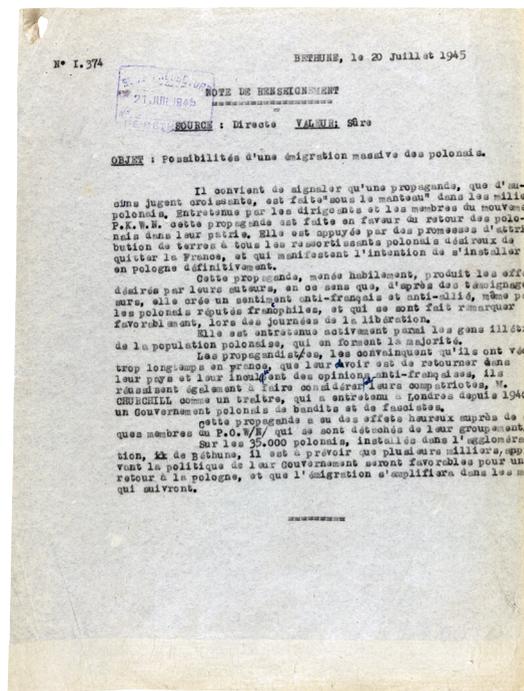


Photographies d'identité judiciaire de Thomas Olszanski. Tirages transmis par la 2<sup>e</sup> brigade de police mobile de Lille, 13 octobre 1934. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 5006/2.

## RAPATRIEMENT OU ENRACINEMENT REPATRIACJA ALBO POWRÓT DO KORZENI

Le gouvernement provisoire de la République de Pologne, né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans un pays meurtri, a besoin d'hommes pour reconstruire son économie. Les 20 février, 10 septembre, 28 novembre 1946 et 24 février 1948, quatre accords conclus avec la France fixent les conditions de rapatriement des travailleurs polonais : leur nombre souhaité, le paiement des frais de transport par la Pologne, la prise en compte du temps passé dans les mines françaises pour la retraite. Associations et presse principalement communiste,

comme la *Gazeta Polska*, relaient les appels au retour. Le patriotisme, la nostalgie ou la sympathie pour le nouveau régime jouent dans la décision, toujours difficile, mais aussi l'inquiétude face à la perte des acquis et à l'isolement en tant que *Francuzi* en Pologne ou l'espoir suscité par les lois sociales issues du programme de la Résistance. Entre le 15 mai 1946 et mai 1949, environ 70 000 Polonais quittent la France. Pour ceux qui restent, la perspective du retour s'éloigne définitivement.

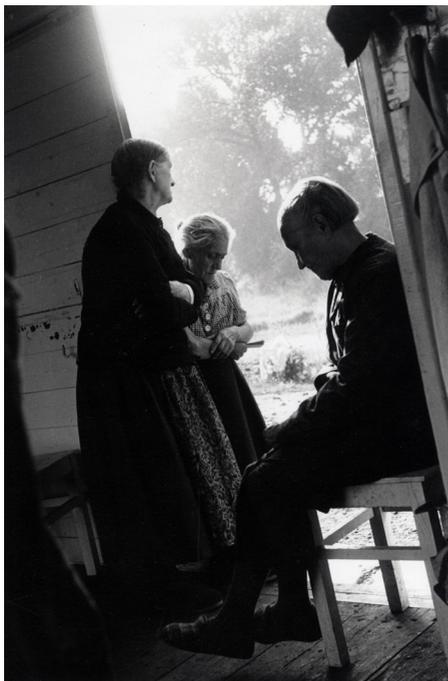


Note de renseignements sur la propagande menée dans le bassin minier en faveur du retour en Pologne. Béthune, 20 juillet 1945. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 3230.

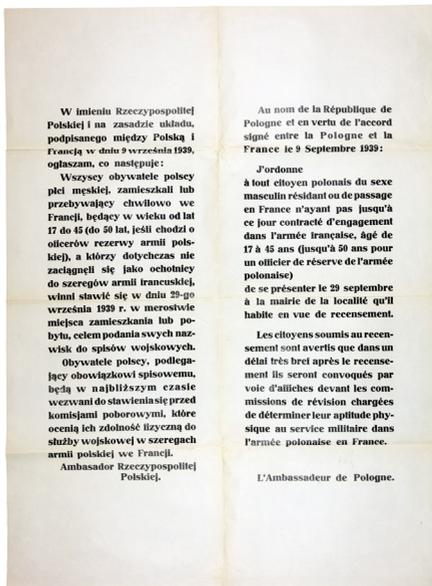
Julia Pirotte,  
*Rapatriement des familles polonaises,*  
*gare de Lille, 1947.*  
Épreuve d'exposition d'après le tirage tardif  
conservé dans la collection du Musée  
de la Photographie à Charleroi, MPC 83/23.



Julia Pirotte, *Rapatriement des familles polonaises,*  
*femmes à bord du train Lille-Katowice, 1947.*  
Épreuve d'exposition d'après le tirage moderne conservé  
dans la collection du Musée de la Photographie à  
Charleroi, MPC 2006/199.



## LA SECONDE GUERRE MONDIALE DRU GA WOJNA ŚWIATOWA

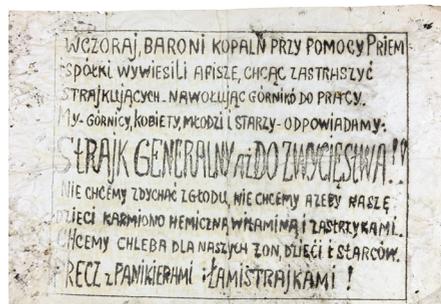


Appel au recensement des citoyens polonais pour leur recrutement au sein de l'armée polonaise en France. Septembre 1939. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 6825.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, la Pologne est envahie par l'Allemagne nazie à l'ouest, et le 17 par l'Union soviétique à l'est. La France, son principal allié, accepte le 9 la création d'une division polonaise sur son sol, et met à disposition deux camps d'entraînement. L'ambassadeur de Pologne à Paris appelle sous les drapeaux les hommes de 17 à 45 ans, qui doivent être recensés dès le 29, puis se présenter devant la commission de révision le 24 octobre. Lorsque débute l'offensive allemande, l'armée polonaise ainsi constituée, de 40 000 hommes, est sous-équipée et mal formée ; elle combat sans succès en Lorraine et dans le Doubs. Près de 24 000 soldats rejoignent cependant le Royaume-Uni.

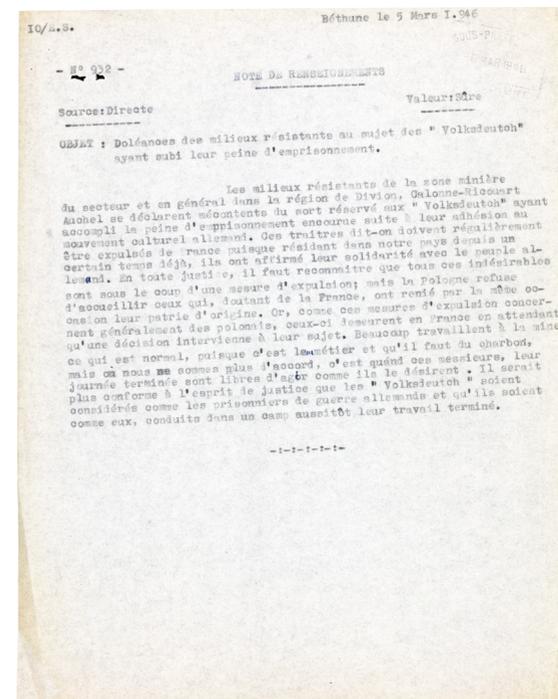
Dans un Pas-de-Calais dépendant de la zone rattachée, sous administration directe du commandement militaire allemand de Bruxelles, les occupants déportent dès juillet 1940 jusqu'à 12 000 mineurs polonais vers les bassins de la Ruhr et d'Aix-la-Chapelle. Ils exigent des compagnies françaises des rendements accrus, obtenus par l'augmentation de la durée journalière de travail. Le 27 mai 1941, des militants communistes lancent une grève à la fosse n° 7 des mines de Dourges, à Montigny-en-Gohelle, bientôt étendue aux autres puits. Les mineurs polonais, aidés de leurs femmes, y participent massivement. Le conflit, patriotique autant que social, dure jusqu'au 10 juin. Sur les 100 000 grévistes (soit 80 % des mineurs), plusieurs sont tués et 244 déportés ; parmi eux, une cinquantaine de Polonais.

*Strajk generalny az do zwyciestwa !!*  
 [« Grève générale jusqu'à la victoire !! »].  
 Appel à la grève générale.  
 Tract en polonais diffusé à Lens, 6-7 juin 1941.  
 Archives départementales du Pas-de-Calais, 1 Z 406.



Pour les détourner de la France, il est proposé aux anciens Westphaliens, en avril 1942, d'adhérer à la Volksdeutsche Sprach Gemeinschaft NordFrankreich : s'ils se déclarent ressortissants allemands, ils peuvent bénéficier de rations supplémentaires, de 25 % d'augmentation de salaire ou de la protection contre la justice française. Certains sont utilisés comme dénonciateurs, voire intégrés à la Wehrmacht. Peu (5 600 environ) y souscrivent : à la Libération, 1 100 Polonais de l'arrondissement de Béthune sont accusés de collaboration ; les Volksdeutsche représentent 35 % de la répression judiciaire et près de 25 % des exécutions sommaires.

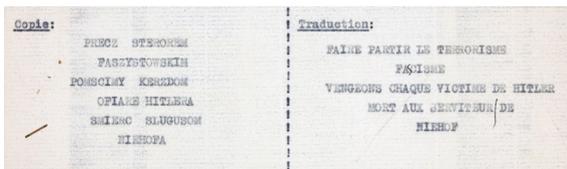
Note du commissaire aux renseignements généraux, sur les protestations émises par les résistants contre la libération des Volksdeutsche. Béthune, 5 mars 1946. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 3236.



## LA RÉSISTANCE RUCH OPORU

Les résistants polonais se partagent entre deux principales organisations. Le Polska Organizacja Walki o Niepodległość (POWN) est créé en zone sud entre mars et septembre 1941 par l'ancien consul général de Lille, Aleksander Kawałkowski : rattaché au gouvernement polonais de Londres, il a pour objectif la libération de la Pologne. Il absorbe en 1942 les groupes socialistes du bassin houiller nés au début de l'année précédente, et s'y développe fortement, avec 5 000 membres, cadres (aumôniers, responsables d'associations), puis mineurs ; il se lance dans l'action armée en 1943, avec pour mission la recherche des rampes de lancement V1 et V2. Les communistes ont adopté la lutte armée au second semestre 1941 : au début

de 1942, se structurent les mouvements des Francs-tireurs et partisans (FTP) et des FTP-MOI pour les étrangers, ce dernier sur la base des «groupes de langue» de la Main-d'œuvre immigrée (MOI), qui diffusaient dès 1940 des journaux clandestins (*Nasz Głos...*). Mal formés, les groupes polonais du Nord-Pas-de-Calais sont anéantis à la fin de 1942 et au début de 1943. Ils se reconstituent à l'été, et aboutissent à la naissance d'unités militaires à base nationale, telle la Milice patriotique polonaise en février 1944 (5 000 membres en août). En avril, s'est constitué à Denain un Comité polonais de libération nationale (PKWN), s'opposant au POWN, dénoncé comme réactionnaire.



Copie de tract polonais trouvé sur la Grand Place d'Harnes, le 16 août 1942.  
Menace contre les «serviteurs de Niehoff»  
[le général Niehoff, chef de l'OFK 670, à Lille].  
Août 1942.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, M 5410.

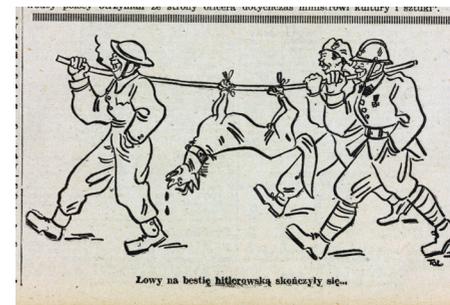
Le monument des fusillés à Arras.  
15 Polonais figurent parmi les 218 résistants tués au pied de la citadelle d'Arras, entre le 21 août 1941 et le 21 juillet 1944.  
Prise de vue de Nam Thai Lai, 2019.  
Archives départementales du Pas-de-Calais.



Diplôme de la croix du Polska Organizacja Walki o Niepodległość (Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance).  
1945.  
Collection particulière.

## LA LIBÉRATION WYZWOLENIE

La grève générale est lancée dans les mines le 25 août 1944, en parallèle à l'arrivée des troupes alliées. À gauche du dispositif d'attaque de ces dernières, la 1<sup>re</sup> armée canadienne doit nettoyer la côte, du Havre à Bruges. Elle est renforcée par la 1<sup>re</sup> division blindée polonaise, commandée par le général Maczek, et débarquée le 4 août précédent. Cette dernière a été créée en 1942, avec des rescapés des campagnes de Pologne et de France ou des volontaires venus d'Amérique. Elle libère Hesdin le 4 septembre et Saint-Omer le 5, avant de poursuivre en Flandre belge.



«Łowy na bestię hitlerowska skończyły się...»  
[« La chasse de la bête nazie est terminée »].  
Annonce de la capitulation allemande.  
*Narodowiec*, 9 mai 1945.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, PG 233/35.

Les troupes polonaises traversant Fauquembergues le 4 septembre 1944.  
Photographie *La Voix du Nord*.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, 4 Fi 63.



## LA DÉPORTATION DES JUIFS POLONAIS DEPORTACJA POLSKICH ŻYDÓW

Arrivée dans les années trente, l'immigration juive polonaise (environ 1 500 personnes) se concentre à Lens et dans le bassin minier ; sur les 991 juifs de Lens en 1939, au moins 68 % viennent ainsi de Pologne, dont ils importent les traditions religieuses. Ils habitent le centre-ville commerçant, autour de la gare, aménagent une synagogue rue Pasteur et créent un carré spécifique dans le cimetière d'Éleu-dit-Leauwette. Ils sont en butte à l'hostilité de leurs compatriotes catholiques comme de la population française, même s'ils sont nombreux à vouloir être naturalisés.

Malgré les départs lors de l'exode, les communautés juives ont retrouvé en 1942 près de la moitié de leurs effectifs : 610 personnes (soit 62 %) ont quitté Lens entre le 1<sup>er</sup> septembre 1939 et le 11 septembre 1942. Les juifs des villes côtières sont expulsés par les autorités allemandes dès les 16 et 17 décembre 1940. Le recensement est généralisé par l'ordonnance de l'Oberfeldkommandantur (OFK) 670 de Lille du 18 novembre 1940, un mois après le premier statut des juifs, promulgué le 3 octobre par Vichy, et la loi du 4 octobre, autorisant l'internement des juifs étrangers. Les mesures discriminatoires se succèdent : obligation d'une affiche trilingue « entreprise juive » à compter du 15 décembre 1940, nouvelles exclusions d'activités économiques le 5 juillet 1941, port de l'étoile jaune à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1942... Aux rafles de juillet 1942, à Paris, puis à Anvers et Bruxelles, succèdent celles du Nord et du Pas-de-Calais du 11 septembre 1942, contre les « apatrides » et les « dénaturalisés » : la police française quadrille les centres urbains, tandis que la Feldgendarmarie opère. À Lens,

223 personnes sont arrêtées – elles seront suivies de 16 autres le 25 septembre. Au total, 528 juifs ont été emmenés le 11 depuis le bassin minier, et ont été rassemblés à Lille, puis à Malines, avant d'arriver à Auschwitz le 17 septembre : sur les 1 048 déportés de ce convoi (venant aussi de Belgique et du Nord), seuls 17 sont encore en vie le 8 mai 1945. Les seize raflés du 25 septembre partent dès le 26. Seuls quatorze juifs de Lens ont réussi à s'échapper avant leur arrestation, et cinq se sont évadés du train avant Malines. Les arrestations suivantes, en 1943 et 1944, sont assurées par la police allemande seule et concernent aussi les juifs français. La communauté juive du Pas-de-Calais est pratiquement anéantie (1 311 morts). Sur les 991 juifs de Lens (toutes origines confondues), 487 d'entre eux ont été arrêtés entre 1941 et 1944, soit 50 % ; 467 sont déportés vers l'Est, dont 456 à Auschwitz-Birkenau ; parmi eux, 18 sont revenus des camps.

Cacher des juifs rescapés des rafles constitue un acte individuel de solidarité et d'humanité, extrêmement risqué. Dix-huit personnes (soit huit familles) du Pas-de-Calais ont été reconnues « Justes parmi les Nations » par l'État hébreu.



*Jüdisches Geschäft.*

Affiche apposée sur les vitrines des commerces juifs, conformément aux ordonnances allemandes des 27 septembre et 16 octobre 1940. Archives départementales du Pas-de-Calais, 1 W 9684/1.

Liste nominative de 238 juifs déportés le 11 septembre 1942, établie par le commissaire principal de Lens, Lens, 27 février 1945. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 34 16.

Commissariat de Police de LENS.

LISTE NOMINATIVE DES JUIFS DÉPORTÉS LE 11 SEPTEMBRE 1942.

N° d'ordre	Noms et prénoms	Dates de naissance	Adresses.
1	ABENSOULON née KERNAN Pola	28/1/00	10 rue A. France
2	STAU Hasman	14/8/00	118 rue Gambetta
3	" née RAJNEM Régina	30/12/05	" "
4	" Frieda	28/10/05	" "
5	SPZTEIN née KOSPOLOCKA Sayna	8/10/70	123 rue E. Zola
6	FOULER Henri	15/7/04	143 rue C. Beugnot
7	FOULIER née VOZET Claire	13/4/03	17 rue A. France
8	" Rosa	30/10/04	" "
9	ADPHER Isaac	17/11/00	130 rue P. Faure
10	" née SPIELMAN Esther	10/1/05	" "
11	" née SPIELMAN Esther	28/8/17	" "
12	SHERSKINE Mosa	" "	" "
13	ROZNI née SCHOREL Wina	22/3/04	116 "
14	GOLDSCHMIDT Jacob	28/1/06	" "
15	" Isaac	15.8.03	114 "
16	" Isaac	14/12/22	" "
17	WEKIK Itsek	2/12/03	143 rue E. Zola
18	" née WEKIK Szaja	28/8/04	" "
19	Adolphe	15/8/03	" "
20	ISZMAËL Motse	14/1/03	118 rue A. France
21	" née KARNAZY Golda	14/7/03	14 rue W. Picard
22	LORENZ Simon	27/1/01	" "
23	" née REISS Anna	10/2/11	" "
24	" Henriette	28/6/03	" "
25	BRALMAN Caganas	19/1/02	118 rue P. Faure
26	IKLAMAN Hersch	13/7/00	118 rue E. Zola
27	" née GOLDSCHMIDT Lipk	14/5/00	" "
28	" Rachel	14/5/00	" "
29	" Bernard	17/11/03	" "
30	PILOGOP née FANKINSON Synka	8/8/06	118 rue du Champ de Mars
31	" Isaac	11/2/05	" "
32	" Albert	20/4/20	" "
33	" Elzbe	20/1/04	" "
34	RENGELT Isaac	11/1/14	12 Avenue Van Pelt
35	WEISBERG née FISCHMAN Bella	21/2/05	118 rue P. Faure
36	" Esther	12/2/04	" "
37	" Anna	27/7/07	" "
38	SPENKEL Abraham	2/1/04	114 bis rue P. Faure
39	" née GOLDBERG Ernatta	20/1/06	" "
40	" Bernard	10/10/07	" "
41	" Jacques	2/2/04	" "
42	HANEN Isaac	28/2/03	118 Avenue Van Pelt
43	" née JOSEPH Ida	4/6/02	" "
44	RELLINE Abraham	1/7/03	144 rue C. Beugnot
45	" née FUERNAN Sonia	1/2/04	" "
46	" Felva	1/8/05	" "



Une tombe dans le cimetière israélite d'Éleu-dit-Leauwette. Prise de vue de Nam Thai Lai, 2019. Archives départementales du Pas-de-Calais.



## À L'ÉCOLE W SZKOLE

Des cours de polonais sont dispensés dès avant la Grande Guerre aux enfants des ouvriers installés en 1912 à Barlin et Nœux-les-Mines. Avec l'immigration massive des années vingt, les directeurs d'école refusent parfois d'accueillir les jeunes Polonais, malgré l'obligation théorique de l'instruction. La conférence bilatérale de Paris, en mars-avril 1924, rappelle l'impossibilité de tout refus. Elle répond aussi au souhait par les immigrés d'un enseignement en polonais. Le vice-président du Comité central des houillères de France, Henri de Peyerimhoff, en pose le cadre, le 24 avril : au sein des écoles publiques, les compagnies peuvent financer un enseignement de langue, histoire et géographie, qui se tient après la classe, le soir ou le jeudi ; dans les écoles privées, entretenues par les mines, un moniteur polonais le dispense sur la moitié de l'horaire total des

cours, sous la supervision d'un instituteur français qui assure le reste. Les moniteurs sont choisis par les compagnies, sur proposition des autorités consulaires, avec examen des aptitudes pédagogiques ; ils sont logés et reçoivent une rémunération semblable à celle des instituteurs.

Malgré une réelle augmentation de leurs effectifs, les moniteurs restent en nombre insuffisant (27 dans le Pas-de-Calais en octobre 1924, soit un pour 210 élèves). Ils se constituent en union dès le 4 décembre 1924 (Związek Polskiego Nauczycielstwa we Francji, ZPNF). S'y ajoutent des classes maternelles et garderies, réorganisées par l'ambassade de Pologne en 1935, et des cours du jeudi, mis en place par le consul général de Lille en 1934, et confiés à des non-professionnels.

Enfant tenant un vélo.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, [1925-1940].  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.

Enfants en récréation à Billy-Montigny.  
Tirage photographique, vers 1931.  
Institut des civilisations et études polonaises.



## APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE PO DRUGIEJ WOJNIE ŚWIATOWEJ

L'embellie du début de 1945 (350 enseignants pour 32 000 élèves en France) va se heurter à de profonds bouleversements. Par suite de la nationalisation des mines, l'ordonnance du 2 novembre 1945 transfère les écoles privées dans l'enseignement public et supprime le régime d'exception : les cours de polonais n'ont plus lieu qu'en dehors du temps scolaire. En outre, la reconnaissance du gouvernement de Varsovie le 29 juin a divisé les enseignants entre ceux qui acceptent le régime (conformément à la convention culturelle du 19 février 1947), ceux qui sont financés par le gouvernement polonais de Londres et ceux qui dépendent

des mouvements d'action catholique. La crise diplomatique de décembre 1949 entraîne la dissolution du ZPNF, et l'expulsion d'instituteurs. Ceux qui ont rompu avec Varsovie sont repris par la France. C'est aussi le cas en 1962, lorsque le gouvernement polonais supprime sa participation financière. Faute d'intérêt des autorités françaises envers un enseignement jugé secondaire et en raison de son inadaptation aux attentes des parents, le nombre des moniteurs s'effondre (13 en 2006 pour une quarantaine d'écoles dans le Nord et le Pas-de-Calais), comme la pratique de la langue.

*Polskie pachole* [« L'enfant polonais »],  
magazine pour enfants et adolescents.  
Lens, Association nationale culturelle franco-polonaise,  
56<sup>e</sup> année, [1979].  
Institut des civilisations et études polonaises.

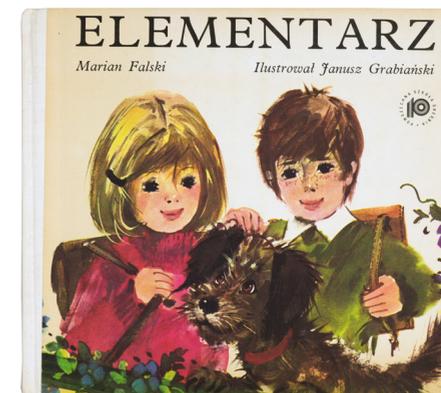
Classe polonaise à Rouvroy.  
Tirage photographique, 1950-1951.  
Collection particulière.



## ENSEIGNER UCZYĆ SIĘ

Des ordres religieux dirigent en outre quelques établissements privés, ouverts après la Libération (centre d'éducation familiale de Fouquières-lès-Béthune, 1949-1963 ; internat Saint-Casimir de Vaudricourt, 1948, 1952-1981) ; et l'enseignement du polonais en collèges et lycées ne voit vraiment le jour qu'avec l'agrégation de polonais en 1978, malgré quelques tentatives à Béthune et Bruay dès 1953. Aujourd'hui, vingt écoles primaires et neuf collèges du Pas-de-Calais proposent une découverte de la langue polonaise ; elle est étudiée en LV3 au lycée Condorcet de Lens.

L'internat Saint-Casimir à Vaudricourt.  
Salle à manger (à gauche) et salles de classe  
avec un auditorium (à droite).  
Dans : *Les oblats polonais dans le monde 1920-1970*,  
par Joseph Pielorz, Rome, 1971, fig. non pag.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, BHB 3362.



*Elementarz*.  
Texte de Marian Falski (paru pour la première fois en  
1910), illustrations de Janusz Grabiński.  
Varsovie, Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne, 1978.  
Collection particulière.



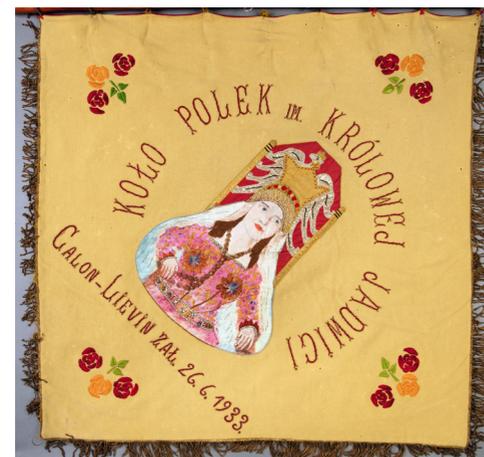
Vaudricourt : salle à manger (à gauche) et salles de classe avec un auditorium (à droite).



DE FÊTES EN CÉRÉMONIES,  
EN PRIVÉ COMME EN PUBLIC  
ŚWIĘTA I UROCZYSTOŚCI,  
NIĘ TYLKO W DOMU

Très attachés au catholicisme lorsqu'ils s'installent dans un Pas-de-Calais déchristianisé, les immigrés polonais entendent disposer de prêtres parlant leur langue. Isolés, les travailleurs agricoles se réfugient dans l'abstention ou rejoignent les paroisses françaises. En revanche, en conformité avec leur politique d'encadrement social, les compagnies minières entretiennent des aumôniers, choisis par l'Église de Pologne par l'intermédiaire de la Mission catholique polonaise de Paris, voire édifient des lieux de culte : en 1921, trois cités sont desservies en permanence, et treize en 1937 ; dès 1922, la chapelle Saint-Joseph d'Oignies est construite à l'initiative des mines d'Ostricourt. Les aumôniers sont soumis à l'autorité du curé français de la paroisse, en accord avec le règlement de décembre 1931 ou l'ordonnance épiscopale du 7 avril 1943, malgré les tensions qui peuvent en jaillir.

La nationalisation des Houillères en novembre 1944 va soumettre à la générosité des fidèles le traitement des aumôniers et la gestion des immeubles. L'enracinement du communisme dans les années 1950, dans le bassin minier comme en Pologne, entraîne la sécularisation d'une partie de la communauté. Devenus indépendants du gouvernement polonais aussi bien que du patronat, les catholiques pratiquants associent traditions culturelles et religion, sous l'égide du Congrès des Polonais en France, créé en juin 1949. La constitution apostolique *Exsul familia* (1952) donne aux aumôniers les prérogatives des curés français, leur permettant d'animer complètement la vie des paroisses. La construction de l'église du Millenium, en 1966, en constitue l'apogée. L'intégration dans la société française implique le passage à un catholicisme coutumier ; en baisse, la pratique religieuse reste supérieure à celle de la moyenne des Français, avec une quinzaine de paroisses polonaises dans le Pas-de-Calais.



*Kolo Polek im. Krolowej Jadvigi.*  
Bannière du cercle des femmes polonaises Reine Jadviga [Hedwige].  
Chapelle du Sacré-Cœur de Calonne-Liévin, 1933.  
Collection particulière.

Tout en respectant la tradition liturgique polonaise, les cérémonies religieuses sont aujourd'hui en général bilingues. La foi est volontiers extériorisée, marquée par des processions et des grands rassemblements. Les fêtes religieuses rythment l'année, à l'image de l'Annonciation (25 mars), Pâques, la fête de Marie reine de Pologne (3 mai), la Fête-Dieu, la Nativité de la Vierge (8 septembre), l'Immaculée-Conception (8 décembre), Noël (25 décembre) et la Saint-Étienne (26 décembre) ; le déroulé en est méticuleusement codifié. À Noël, les festivités s'échelonnent ainsi du 24 au 26 décembre. Les fidèles,

spécialement costumés pour l'occasion, traversent les corons en entonnant des chants de Noël : on appelle cette pratique le *Koledowanie*. Lors des Rameaux, ils procèdent à la bénédiction des *palemki*, grandes palmes garnies de plantes et de fleurs séchées. À Pâques, chacun est invité à peindre des œufs durs (*pisanki*), consommés lors du petit déjeuner du dimanche. Un seau d'eau à la main, les hommes poursuivent les femmes pour les arroser : la tradition veut que les célibataires arrosent d'eau parfumée l'élue de leur cœur.



Enfants reconstituant une crèche.  
Tirage photographique.  
Oignies-Ostricourt, décembre 1943.  
Institut des civilisations et études polonaises.

Défilé de la Krucjata (Union des enfants polonais),  
à Pâques.  
Tirage photographique.  
Oignies-Ostricourt, avril 1953.  
Institut des civilisations et études polonaises.



## LE 3 MAI 3 MAJA

La vénération d'une Pologne idéalisée est longtemps restée ancrée dans les mentalités, associée à la religion (*Bog i Ojczyzna*, « Dieu et la Patrie »). D'où le succès de la fête de la Constitution, le 3 mai : 4 000 personnes y assistent à Oignies, en 1923. Elle va continuer à être célébrée après la Seconde Guerre mondiale, en opposition au régime communiste, qui l'a supprimée au profit du 22 juillet.

Défilé du 3 mai.  
Tirage photographique.  
Sans lieu, 3 mai 1923.  
Institut des civilisations et études polonaises.



## LA VIERGE DE CZĘSTOCHOWA ET LES SAINTS PATRONS MATKA BOSKA CZĘSTOCHOWSKA I ŚWIĘCI PATRONI

Des reproductions de l'icône de la Madone noire de Częstochowa, considérée comme la Reine de Pologne depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, ornent la plupart des églises et chapelles, mais se retrouvent aussi dans de nombreux foyers du bassin minier. Elles côtoient la patronne des mineurs, sainte Barbe, célébrée le 4 décembre, ou sainte Kinga (Cunégonde, 1234-1293), épouse du roi de Pologne Boleslas V, canonisée en fait seulement en 1999 et fêtée le 24 juillet.

*Szczęść Boże górnictwu !*  
[Que Dieu bénisse les mineurs !]  
La Vierge noire, sainte Barbe et sainte Kinga  
veillent sur les mineurs de la Ruhr.  
Bochum, impr. Léon Gertig, vers 1912.  
Centre historique minier de Lewarde, n° 2000.11138.



## MARIAGES ET COMMUNIONS ŚLUBY I KOMUNIE ŚWIĘTE

Baptême, communion et mariage constituent les étapes religieuses majeures de la vie d'un catholique et donnent lieu à des cérémonies quelque peu plus festives que celles célébrées par les Français. Organisé dans la pure tradition polonaise, un mariage peut ainsi durer plusieurs jours. La veille de la cérémonie, les convives se prêtent à la coutume du *Polterabend*, en brisant de la vaisselle afin d'éloigner les mauvais esprits de la maison des futurs époux. Le jour du mariage, le garçon d'honneur propose au marié de la vodka ou de l'arak. La mariée, quant à elle, offre aux habitants du coron du *placek* (gâteau traditionnel). Le cortège déambule ensuite dans les rues, avant de se diriger vers l'église ou la mairie, le tout accompagné de musique.

Communion solennelle à Sallaumines.  
Tirage photographique, 1923.  
Institut des civilisations et études polonaises.



Mariage catholique polonais.  
Tirage photographique.  
Courcelles-lès-Lens, 1945.  
Collection particulière.



LES ASSOCIATIONS  
STOWARZYSZENIA

Les associations occupent une place prépondérante dans la vie des Polonais installés dans le Pas-de-Calais. S'appuyant sur une pratique mise en œuvre dans la Ruhr, les Westphaliens créent dès leur arrivée en 1920 des associations d'obédience catholique, pour maintenir le contact entre eux. Elles ont des vocations diverses, de l'aide aux démunis à la formation professionnelle ou aux divertissements ; ces dernières sont toutefois les plus fréquentes. Indépendantes les unes des autres, elles sont peu à peu encadrées par des organes de coordination, par secteur géographique (Komitety towarzystw miejscowych – KTM –, tel le Comité des sociétés polonaises de Sallaumines en 1923) ou par activité. En avril 1925, est en outre créé à Lens un Conseil général des unions et sociétés polonaises en France.

D'autres réseaux s'y superposent : celui des Sokols, pour le développement du sport ; mais aussi celui mis en place par la Mission catholique polonaise de Paris. Sans s'y impliquer officiellement, les compagnies minières y apportent, quant à elles, une aide financière ou logistique (prêt d'une salle...). Au total, plus de 400 associations ont été créées avant 1926 dans le Pas-de-Calais, pour un cumul de 25 000 adhérents ; les Polonais intègrent en revanche rarement les associations françaises.

organisation de camps d'été.

Les gouvernements polonais successifs vont s'efforcer d'encadrer et d'utiliser à leur profit la puissance de ces réseaux : au lendemain du coup d'État de Józef Piłsudski (1926), par le biais des cercles Piłsudski, des sociétés de tir (comme celle de Noëux-Mines, apparue dès 1924) ou d'anciens combattants ; grâce à un Conseil d'entente, créé en février 1933 par le consul général de Lille, ou à l'Union des Polonais de France (Związek Polaków we Francji) en 1938 ; et surtout entre 1945 et 1949, dans le cadre du conflit entre les unions dépendant des gouvernements polonais de Londres (CZP) et de Varsovie (RNP). La dissolution par la France des sociétés liées à la République populaire, le 11 janvier 1950, porte un coup à nombre d'entre elles (109 dans le Pas-de-Calais), d'autant qu'elles répondent moins aux attentes de leurs membres, qui se tournent dès lors vers les structures françaises. L'association Amitié franco-polonaise, créée en 1944 par Frédéric Joliot-Curie et devenue ensuite France-Pologne, en prend pour partie le relais : rappelant son ancrage dans la Résistance communiste, elle organise des conférences, des projections..., mais aussi des fêtes champêtres à Biache-Saint-Vaast pour la fête nationale polonaise du 22 juillet, et entend favoriser les jumelages.

Dimanche 26 juillet. Grande fête de l'Amitié et de la Paix à Biache-Saint-Vaast.  
Billet de souscription.  
Dessin de Jean Effel. Adagp, Paris, 2019.  
Avion, imprimerie moderne, [1959].  
Archives départementales du Pas-de-Calais,  
2170 W 249.



Dixième anniversaire du KTM d'Oignies-Ostricourt.  
Tirage photographique, 1934.  
Institut des civilisations et études polonaises.



## ASSOCIATIONS RELIGIEUSES STOWARZYSZENIA RELIGIJNE

Les associations religieuses ont souvent été les premières créées, et aussi les plus nombreuses, telles les chorales. La Mission catholique polonaise de Paris s'efforce de les coordonner : en novembre 1924, est instituée à Lens une Union des sociétés catholiques en France (Polskie Zjednoczenie Katolickie, PZK), qui regroupe les associations Sainte-Barbe, Saint-Casimir ou Saint-Stanislas, les confréries du Rosaire, les conférences de Saint-Vincent de Paul et les cercles de jeunes. De 1929 à 1932, elle donne en outre naissance à des mouvements spécialisés pour les femmes, les hommes, les jeunes (Unions de la Jeunesse

catholique polonaise, féminine et masculine, KSMP) et les enfants (Krucjata). Après la Seconde Guerre mondiale, les aumôniers poursuivent leur rôle d'animation des associations catholiques : celles-ci maintiennent la conscience nationale par la pratique des danses et chants folkloriques en costumes régionaux, mais aussi par des conférences, pèlerinages... Sous l'égide du Congrès des Polonais en France (Kongres Polonii Francuskiej, KPF), fondé le 19 juin 1949 à Lens (et dissous le 4 juillet 1979 pour devenir de droit français), les années cinquante et soixante en constituent l'apogée.



Membres du KSMP de Houdain, en costume « Mazowsze ».  
Tirage photographique, [1950-1960].  
Institut des civilisations et études polonaises.



Rassemblement scout à Oignies-Ostricourt.  
Tirage photographique, 1931.  
Institut des civilisations et études polonaises.

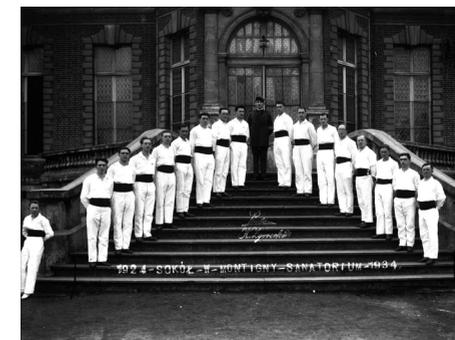
## ASSOCIATIONS SPORTIVES STOWARZYSZENIA SPORTOWE

La pratique sportive dans l'immigration polonaise s'est d'abord appuyée sur le mouvement Sokół, apparu au XIX<sup>e</sup> siècle et introduit à Paris dès 1901. En 1911, parmi les premiers mineurs polonais, naît à Barlin une filiale du Sokol de Paris ; un congrès des Sokols de France et de Belgique s'y tient même le 31 mai 1914. Reconstitué après-guerre, il comprend des réseaux nationaux, rattachés à une Union polonaise : le Sokol-France a son siège à Lens, mais englobe aussi la Belgique, puis la Hollande. Il compte quatre sections en 1925 dans le Pas-de-Calais (sur douze), de trente membres en moyenne. En plus de la gymnastique, il propose de l'athlétisme, du volley ou du basket. Il entre toutefois en crise à partir des années cinquante, face aux nouvelles attentes des descendants d'immigrés et à la faiblesse de ses infrastructures.

D'autres disciplines connaissent le succès dans l'entre-deux-guerres, et au premier chef le football, qui est alors en plein essor dans les classes populaires. Les premiers clubs polonais (tel le Cracovia-Avion...) se développent d'autant plus vite que le critère de nationalité est alors obligatoire (pas de Français dans les clubs polonais ; pas plus de trois joueurs étrangers dans les équipes dépendant de la Fédération française de football). L'Union polonaise de football en France (Polski Związek Piłki Nożnej we Francji, PZPN) est créée en 1924 pour l'organisation de championnats : elle se concentre alors dans le Pas-de-Calais, avec 26 sections (et trois dans le Nord). Par suite de son adhésion au RNP en 1949, elle est dissoute par arrêté du 24 novembre 1950. Certains clubs se reconstituent au sein de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), mais

attirent de moins en moins : ils vont souvent se transformer en équipes françaises.

Après la Seconde Guerre mondiale, les destins exceptionnels de certains sportifs d'origine polonaise attirent l'attention sur la communauté : Ignace Kowalczyk (1913-1996), du RC Lens puis de Valenciennes, intègre dès 1935 l'équipe de France ; Raymond Kopaszewski (« Kopa ») (1931-2017), de Nœux-les-Mines, quitte son métier de galibot pour l'équipe professionnelle d'Angers... La finale de la coupe de France de 1948, qui oppose les clubs de Lille et de Lens, comprend neuf joueurs d'origine polonaise sur vingt-deux.



1924 – Sokół w Montigny Sanatorium – 1934.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, 1934.  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.



Sokols de Carvin.  
Prise de vue H. Lemesre, Lens.  
Carte postale, Eurolux, vers 1970.  
Institut des civilisations et études polonaises.

« Avoir un bon...Kopa ».  
Poème de Claude Petitbois.  
*Sang et Or*, 21 août 1963.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, PD 50/2.

## AVOIR UN BON... KOPA

par Claude Petitbois

Lachant la balle pour la pointe « PIC »  
(Au réservoir pain d'ancre noire),  
KOPA s'adresse au grand public  
En écrivant Dieu quels Mémoires !

« Moi qui suis grand et qui suis pur  
Je vous le dis en vérité  
Le foot se crève, du jeu dur  
Et de tant de brutalités »

« On en a marre de faire le Zouave  
Celui du Pont à sa statue  
Mais nous les Pros, nous les esclaves  
On n'en n'a pas, qu'on l'institute »

De quoi, de quoi disent les pontifes  
Nous négriers, nous tortionnaires  
Tout comme un cave, il se rebiffe  
Nous allons liguer cette affaire.

Et l'écrivain » on convoque  
Il comparut devant ses juges  
Avec, en robe, son avocat  
Un grand procès, de beaux grabuge

« Vous le héros, l'enfant prodige  
Vous le grand K, créez un cas  
Souffitez la FROUDE contre la LIGUE  
Vous nous alignez en plein cas-K

La France avait son grand Procès  
Le procès-net du Pro-fumant

Pour tous ses mots, un accusé  
Et on sortit le Règlement

Il s'attendait, notre démon  
O Jugement de Salomon  
À des reproches, à beau sermon  
Il ECOPA le beau Raymond

Six mois de fers et de boulets  
Ne plus écrire, ne plus parler  
Et ne plus rien révéler.

Six mois de gams dans les mollets  
Et défense de se rebeller  
J'en connais qui vont rigoler  
Les casso-pattes, ces gnaçlets

Qu'à cela ne tienne, cette suspension  
Il y aura consolation  
Ayant perdu première manche  
Battu-touché, le grand futeur  
On le verra en France... Dimanche  
Alter touché ses droits d'auteur.

Au moment de mettre en page nous nous réjouissions des efforts fournis par les dirigeants du R.C. Lens en vue d'améliorer le rendement de leur équipe. C'est ainsi que nous avons appris l'arrivée du gardien de but VOLLOVIC (Angers), du demi BOURRIER (Montpellier), du demi ou later ZENIER (Le Havre), du demi centre DESCHAMPS (CORT).

Ces quatre garçons porteront les couleurs « Sang et Or », leurs qualités devraient servir la cause du R.C. LENS, prêt à jouer un rôle important au cours de la prochaine saison qui débutera à Bollrier le Dimanche 1er Septembre à 20 h 30 contre LYON.

Les dirigeants lensois espèrent ainsi voir revenir le public de plus en plus nombreux à Bollrier.

## RENFORTS

« Une mine de... footballeurs ».  
*Douai Mines*, journal d'entreprise du groupe d'exploitation de Douai des HBNPC, avril 1955.  
Centre historique minier de Lewarde (prêt des ANMT),  
Bib 12516.

## Une mine de... footballeurs

La Mine, rude école de la vie, a des noms rudes qui font la richesse du Football Français

VINCENT REINBERG CHARNI	LENANT PIAYER SILVER	KOPA BLOV FRANCK STRAPPE KRYSIAK MERSIAK	DESSEDOISE GUILLEMANT BENNETT BOUCHOTTE MERSIAK
THION PAQUES WICART	LEWANDOWSKI GHANESS PERRIBOUGE BLAREL HARRER	DOVE ROZELSKI BLACKE WATTECAMPS LUDO GOLINSKI	DARTT FRANCK GERARD COLEAU LIDO GOLINSKI
		NUMENSKI BLACKE GILORACKI GOREVIN PAREK MARESCHEK ETIENNEARD	TEMPORSKI PAREK CHARELLI DEMARTE WIERCKE

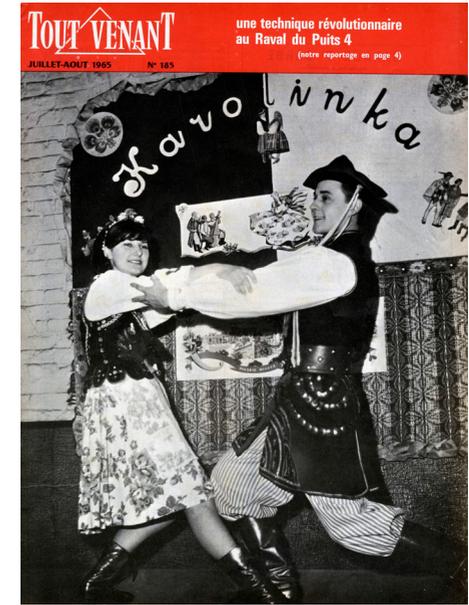
Les mines de cette nation de football ont pu en mettre beaucoup dans un seul et même club. Autrefois, après l'heure de travail, les mineurs se réunissaient dans les salles de jeu pour jouer au football. C'est ainsi qu'au sein de la Compagnie de la Houilleries de Lens, on a vu naître de nombreux clubs de football. C'est ainsi que le club de la Houilleries de Lens a vu naître de nombreux clubs de football. C'est ainsi que le club de la Houilleries de Lens a vu naître de nombreux clubs de football.

En 1942, le club de la Houilleries de Lens a vu naître de nombreux clubs de football. C'est ainsi que le club de la Houilleries de Lens a vu naître de nombreux clubs de football.

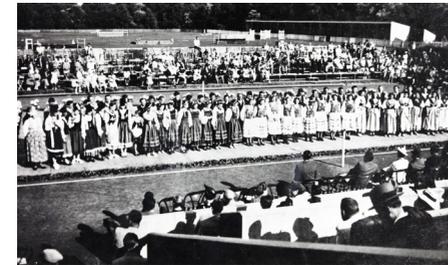
# ASSOCIATIONS ARTISTIQUES STOWARZYSZENIA ARTYSTYCZNE

Dès l'origine, les associations musicales, artistiques et culturelles forment le cœur du mouvement associatif polonais, en s'appuyant sur la pratique amateur individuelle, mais aussi sur son usage dans les fêtes et les manifestations religieuses ou patriotiques. Elles peuvent être d'obédience communiste (avec les sections de l'Association des amis de la culture et du folklore polonais, en 1955) ou catholique (Union des sociétés chorales, Union polonaise des sociétés de théâtre et Union des sociétés musicales polonaises en France, nées entre 1922 et 1927).

Association Karolinka, de Carvin.  
Couverture mettant à l'honneur les danses polonaises.  
*Tout Venant*, journal d'entreprise du groupe d'Oignies des HBNPC, juillet-août 1965.  
Centre historique minier de Lewarde (prêt des ANMT),  
Bib 12516.



Fête franco-polonaise du Touquet Paris-Plage :  
les troupes de théâtre amateur, dont celle d'Avion.  
Tirage photographique, 1939.  
Institut des civilisations et études polonaises.



Arbre de Noël de l'association Kalina  
à Courcelles-lès-Lens.  
Tirage photographique, 1919.  
Collection particulière.



## DANS LE CERCLE FAMILIAL W GRONIE RODZINY

Le cercle familial est un espace privilégié d'échanges intergénérationnels, où se transmettent entre autres la langue, la cuisine et la musique, composantes incontournables de la culture polonaise.

Lors des grandes occasions, toute la famille se rassemble autour de la table. Dans le jardin, les Polonais cultivent pommes de terre, choux et oignons. Les spécialités culinaires du pays sont nombreuses : les *pierogi* (ravioles de chou et de champignons), les *plenze* (galettes de pommes de terre), la charcuterie avec la *metka* (saucisse fumée), la *melona* (saucisse cuite) et les célèbres *soissiskis*.

La pâtisserie occupe également une place primordiale. Citons à titre d'exemple le *placek* (gâteau aux pommes garni de crumble), les *paczki* (beignets frits avec une confiture de pruneau) ou encore le *makocz* (gâteau roulé aux graines de pavot). Les recettes transmises oralement évoluent selon les goûts de chacun.



Femme polonaise et son enfant.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, [1925-1940].  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.

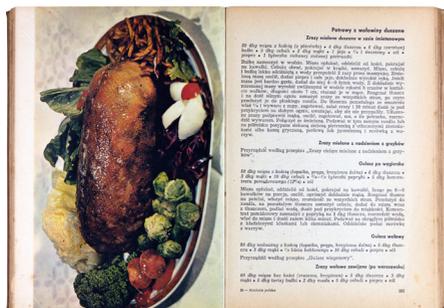
La musique fait elle aussi partie intégrante de l'art de vivre polonais. Lors de leur venue en France, les immigrés ont emmené avec eux bandonéons, mandolines et autres instruments traditionnels. Les orchestres de Stéphane et Christian Kubiak ou de François Kmiecik ont fait danser de nombreux Polonais, sur plusieurs générations, à travers toute la région.

Famille polonaise et ses quatre enfants.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, [1925-1940].  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.



## EN CUISINE KUCHNIA

*Kuchnia Polska* [Cuisine polonaise].  
Par Stanisław Berger.  
Varsovie, Państwowe Wydawnictwo Ekonomiczne,  
1970.  
Collection particulière.



Ustensiles de cuisine (moule à gâteaux, passoire, râpe et rouleau à pâtisserie).  
[1920-1940].  
Institut des civilisations et études polonaises.

## EN MUSIQUE MUZYKA

Harmonica.  
Collecté à Lens : composé de deux harmonicas trémolos,  
il est privilégié par les musiciens traditionnels.  
Trossingen (Allemagne), M. Hohner, modèle Echo Harp,  
[1950-1970].  
Institut des civilisations et études polonaises.



Familles polonaises en fête dans un coron.  
Au premier plan à gauche, un homme joue du  
bandonéon.  
Prise de vue de Kasimir Zgorecki, [1925-1940].  
Adagp, Paris, 2019.  
Municipalité de Rouvroy.



## AU BAL BAL



*Escapade latine*.  
François Kmieciak et son orchestre.  
Disque 33 tours, prise de vue de Fred pour Vogue, 1975.  
Institut des civilisations et études polonaises.

*Iskra Bruay*.  
Orchestre de mandolines scouts-routiers,  
direction François Primas.  
Disque 45 tours, illustration d'Alain Grée  
pour Pathé-Marconi, [1958-1965].  
Institut des civilisations et études polonaises.



## STÉPHANE KUBIAK

À six ans, Stéphane Kubiak (1929-2007)  
apprend l'accordéon. Il commence sa carrière  
professionnelle comme coiffeur mais décide  
bientôt de former un orchestre avec son  
frère Casimir.

En 1956, il ouvre la salle de danse « Le Gaité »  
à Lens. La formation devient familiale avec  
l'intégration de son épouse Hélène au piano  
et de leurs trois enfants, Hervé, Christian et  
Catherine. En 1957, Barclay leur fait signer  
leur premier contrat, renouvelé pendant  
vingt-huit ans. Près d'une quarantaine de  
45 tours et autant de 33 tours sont enregis-  
trés ; l'orchestre décroche même un disque  
d'or. Depuis 1975, son fils Christian assure la  
relève et continue de perpétuer la mémoire de  
son père, tout en veillant à moderniser le  
répertoire musical.



*Kubiak was wita do tańca*. *Kubiak vous invite à la danse*.  
Stéphane Kubiak et son ensemble.  
Disque 33 tours, Jourdan pour Barclay, 1960.  
Institut des civilisations et études polonaises.



## UNE NOUVELLE ÈRE WSPÓŁCZESNOŚĆ

Une fois abandonnée la perspective d'un retour au pays après 1949, l'attachement croissant à la France se marque par une accélération des naturalisations, voulue par le gouvernement, tandis que les deuxième et troisième générations bénéficient de manière automatique de la nationalité française. Pour autant, la Pologne reste présente dans les cœurs et les esprits (les mariages mixtes ne se développent qu'à partir des années 1960) et tous suivent attentivement l'évolution du régime communiste, même si

les liens physiques avec le pays d'origine se sont distendus, a fortiori depuis la fermeture des frontières. Les exilés politiques, venus de Londres au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, lors des tensions qui ont précédé l'arrivée au pouvoir de Władysław Gomułka (octobre 1956) ou dans les années 1980, se concentrent à Paris ; l'installation de Polonais dans le Pas-de-Calais, postérieure à l'entrée dans l'espace Schengen en 2007, est limitée.

### LE MILLÉNAIRE DE LA POLOGNE TYSIĄCLECIE PAŃSTWA POLSKIEGO

Les commémorations du millénaire du baptême du roi Mieszko I<sup>er</sup> (vers 962-992) le 14 avril 966 sont l'occasion de nouvelles tensions entre Église et État polonais, malgré la relative normalisation consécutive à l'Octobre polonais de 1956. En France, un Comité du millénaire du baptême de la Pologne est créé le 6 janvier 1963 à Paris. La Mission catholique polonaise y intègre les grands rassemblements annuels, comme celui de la jeunesse à Vaudricourt, avant l'apothéose finale de la messe du 8 mai 1966 à Notre-Dame de Paris. Dans le Pas-de-Calais, à l'initiative entre autres de Michel Kwiatkowski, directeur de *Narodowiec*, et de l'aumônier, le père Casimir Czajka, est proposée la construction d'une église symbole de la Polonia catholique, en remplacement de la chapelle Sainte-Élisabeth de Lens, vétuste. Malgré l'opposition initiale du diocèse

d'Arras, et grâce au soutien du cardinal primat de Pologne le 19 mai 1963, une souscription est lancée : elle récolte plus de sept millions de francs. La conception est confiée à l'architecte diocésain Jacques Durand et à un architecte originaire de Gdańsk, Andrzej Olgierd Kulesza, auteur en particulier des vitraux en dalles de verre (un chemin de croix et une histoire de la Pologne). La première pierre est posée le 24 avril 1966, et la consécration peut avoir lieu le 16 avril 1967, en présence de M<sup>gr</sup> Władysław Rubin, évêque auxiliaire de Gniezno, délégué auprès des Polonais émigrés.

## AVÈNEMENT DE JEAN-PAUL II PONTYFIKAT JANA PAWŁA II

Le 16 octobre 1978, le cardinal Karol Józef Wojtyła (Wadowice, 1922 – Vatican, 2005) est élu pape sous le nom de Jean-Paul II. Il devient ainsi le premier pape polonais de l'histoire. Cet événement fait la joie de la communauté polonaise catholique du bassin minier, personnalités comme l'abbé Czajka ou Michel Kwiatkowski, mais aussi simples témoins interrogés par la presse : « Les yeux embués, le sourire jubilant de celle qui vient de voir l'un des siens « arriver », elle dépose sa couture et, d'une voix émue où le bonheur submerge l'amertume, elle confie : *Je suis fière. Nous sommes tous fiers. La Pologne méritait cette récompense. Elle a tant souffert pour défendre sa foi ! Cette Polonaise des Mines était haute comme trois pommes lorsqu'elle a quitté son pays, mais qu'importe, « le sang c'est pas de l'eau », comme dit sa voisine qui explose de joie. Je l'ai appris il y a un peu plus d'une heure à la radio. J'étais bouleversée...*

Comme ces prêtres polonais de la région qui ont pleuré comme des gosses et n'en ont pas dormi de la nuit, nous rapporte un témoin » (« Chez les Polonais des mines », *La Croix dimanche du Nord*, 21 et 22 octobre 1978). La venue de Jean-Paul II à Paris, du 30 mai au 2 juin 1980, est l'occasion pour ce dernier de rendre hommage aux mineurs polonais du Nord et du Pas-de-Calais, et à leur apport pour la France : « vous y constituez un important potentiel actif de l'économie de ces pays, vous participez d'une manière considérable à son développement et à son progrès, à sa puissance économique et spirituelle » (discours à la communauté polonaise, esplanade du Champ-de-Mars, 31 mai 1980).



« Le nouveau pape, un prêtre polonais »,  
*La Voix du Nord*, 17 octobre 1978.  
Archives départementales du Pas-de-Calais,  
PG 231/394.

## SOLIDARNOSC SOLIDARNOŚĆ

Les contestations contre le régime montent en lien avec la crise économique que connaît la Pologne à partir de 1976. La grève qui éclate le 14 août dans les chantiers navals de Gdańsk, à la suite du licenciement d'une ouvrière, débouche sur les accords de Gdańsk le 31 août, et sur la création en septembre du premier syndicat indépendant, Solidarność, représenté par Lech Wałęsa.

La popularité du mouvement en France est considérable. La venue de Lech Wałęsa et d'une délégation de Solidarność, à partir du 14 octobre 1981, est l'occasion de rencontres à Paris avec les centrales syndicales françaises, mais aussi avec la communauté d'origine polonaise du Pas-de-Calais le 18. Le programme en est établi par le Congrès des Polonais en France et l'Union des associations catholiques (PZK). Débutant par une conférence de presse à l'institut Saint-Casimir de Vaudricourt, la délégation visite l'église du Millenium, puis assiste à une messe, donnée au stade Bollaert par le recteur de la Mission catholique polonaise, et à un spectacle folklorique, en présence de 5 000 personnes ; le séjour est toutefois

*Combien d'années. Viele lat życia.*  
Au profit des œuvres pour l'aide à la Pologne.  
Par Stéphane Kubiak et son orchestre.  
Disque 45 tours, prise de vue d'Alain Resplandin  
pour Barclay.  
Collection particulière.



écourté par suite de la nomination du général Jaruzelski à la tête du Parti ouvrier unifié polonais (POUP). Le 13 décembre, celui-ci instaure l'état de guerre, suspendant le droit de grève comme l'activité de Solidarność, et fait arrêter de nombreux opposants. À l'initiative de la CFDT, ceux se trouvant en France se regroupent au sein d'un comité de coordination du syndicat Solidarność en France. Des organismes de soutien se créent (comme le comité régional Nord-Pas-de-Calais Solidarité avec Solidarność à Roubaix, ou l'association Solidarité pour Solidarność) et assurent l'envoi d'aides humanitaires, lancent des pétitions pour la libération des internés...

Le 24 octobre 1982, à l'initiative du Congrès des Polonais et de Solidarité pour Solidarność, est inaugurée devant le Millenium une stèle commémorative de la venue de Wałęsa l'année précédente.



Mémorial franco-polonais, en souvenir de la visite de Lech Wałęsa du 18 octobre 1981, inauguré le 24 octobre 1982 par le comité de solidarité pour Solidarność du Nord-Pas-de-Calais.  
Lens.  
Prise de vue Nam Thai Lai, 2019.  
Archives départementales du Pas-de-Calais.

# ENTRÉE DE LA POLOGNE DANS L'UNION EUROPÉENNE PRZYSTĄPIENIE POLSKI DO UNII EUROPEJSKIEJ

L'état de siège est maintenu jusqu'en juillet 1983. Solidarność poursuit cependant ses actions dans la clandestinité jusqu'aux grèves de 1988. Les pourparlers de la Table ronde entraînent la victoire de Solidarność aux élections de juin 1989. La disparition progressive du bloc de l'Est, accompagnée de la chute du mur de Berlin le 9 novembre, amène la dissolution du POUP en janvier 1990 et la démission de Jaruzelski. Le 9 décembre 1990, Lech Wałęsa est élu président de la République.

Membre de l'OTAN depuis mars 1999, la Pologne intègre l'Union européenne le 1<sup>er</sup> mai 2004. En mars 2005, un sommet de réconciliation France-Pologne est organisé à Arras, en présence des deux chefs d'État, Jacques Chirac (1995-2007) et Aleksander Kwaśniewski (1995-2005). L'objectif de cette rencontre consiste à resserrer le lien distendu par la guerre en Irak et à la suite des malentendus rencontrés au moment de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne. Le choix d'Arras est stratégique, en raison de la forte présence de la communauté d'origine polonaise dans la région, estimée alors à 500 000 personnes.

« Génération Europe »,  
*La Voix du Nord*, 2 et 3 mai 2004.  
Archives *La Voix du Nord*.

**LE FAIT DU JOUR**

Après une nuit de fêtes et de feux d'artifice, les dix nouveaux Etats adhérents ont savouré, hier, leur premier jour dans une Union élargie, qui compte désormais vingt-cinq membres

## GÉNÉRATION EUROPE

01.20 et 31, deux pages spéciales avec les articles de Nicolas FAUCON, Joëlle JACOETS, Yves SMOGUE, la présentation de nos reportages - En plus en 68 pages - et nos informations

- Les témoignages de dix jeunes nouveaux Européens
- Un sommet historique à 25 s'est réuni à Dublin
- La Pologne n'est pas « le cheval de Troie des USA »
- Claudie Haigneré : « Quatorze prix Nobel nous rejoignent »

**Le cortège acclamé par quelque 150 écoliers**

Des drapeaux français, polonais et européens à la main, les CM2 des établissements du centre ville invités sur la place des Heros, hier matin

## Sommet franco-polonais

**Brèves des arrades**

**Bar les Dars - à la hauteur**

**La fête de l'arradisme de Vignac**

**Partagez avec Eric**

« Sommet franco-polonais »,  
*La Voix du Nord*, 1<sup>er</sup> mars 2005.  
Archives *La Voix du Nord*.



# UNE MÉMOIRE VIVE ŻYWA PAMIĘĆ

La présence polonaise a profondément marqué, et marque toujours, le bassin minier et le Pas-de-Calais dans son ensemble. Certes, la mémoire des corons n'appartient pas aux seuls mineurs polonais ; en outre, leurs descendants se sont dispersés en un siècle dans d'autres quartiers, d'autres villes, d'autres régions. La langue elle-même n'est souvent plus parlée ni comprise par les jeunes générations, pas plus que celle longtemps utilisée sur place, mélange de polonais populaire, d'allemand, de français et de dialecte picard (dénommé « chtiski » par Henri Dudzinski) ; mais l'intérêt pour l'histoire familiale est vivace et permet le développement de cours associatifs de polonais comme des recherches généalogiques.

Au-delà du nom de famille, l'un des seuls indices d'origine immédiatement (mais partiellement) visibles, de nombreux éléments témoignent de la permanence et de l'actualité de la culture polonaise dans le Pas-de-Calais. Au premier chef, son patrimoine immobilier et mobilier : l'inscription du bassin minier sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, le 30 juin 2012, a mis en valeur une dizaine d'édifices liés à la communauté polonaise, parmi tous ceux (églises ou chapelles, presbytères, écoles et salles des fêtes) qui existent encore. L'église Saint-Stanislas de Dourges, le presbytère polonais de Rouvroy, l'église du Millenium et le monument de la Targette sont en outre spécifiquement protégés au titre des monuments historiques.

Le maintien d'un réseau associatif dense et actif, la vitalité des fêtes, mais aussi des musiques et des traditions culinaires, vecteurs de souvenirs pour certains, de découvertes pour les plus jeunes, témoignent de l'attachement aux racines. Même si la fermeture des petits commerces est une réalité qui a touché aussi le réseau polonais, nombreux sont les magasins (des boucheries, pâtisseries ou épiceries jusqu'aux supermarchés) et les restaurants qui assurent la transmission de la gastronomie et du savoir-faire.

**La communauté polonaise n'a pas oublié ses racines**

### Le cœur en suspens entre ici et là-bas

118 ans d'émigration

Les grandes figures polonaises de la région

Entretien avec la console de Pologne à Lille « Le sommet, une reconnaissance pour les Polonais du Nord »

118 ans d'émigration

Les grandes figures polonaises de la région

Entretien avec la console de Pologne à Lille « Le sommet, une reconnaissance pour les Polonais du Nord »

« La communauté polonaise n'a pas oublié ses racines. Le cœur en suspens entre ici et là-bas ». *La Voix du Nord*, 27 février 2005. Archives La Voix du Nord.



Église Saint-Stanislas de Dourges. Édifiée par la compagnie des mines de Dourges pour ses ouvriers polonais, l'église Saint-Stanislas est consacrée le 23 octobre 1927 par l'évêque auxiliaire de Poznań. Son maître autel de bois sculpté, la chapelle de la Nativité, a été réalisé par le sculpteur Jan Szczepkowski pour l'exposition internationale des arts décoratifs de Paris de 1925. Autel et église sont protégés au titre des monuments historiques depuis 2008 et 2009. Tirage photographique, 2006. Archives départementales du Pas-de-Calais, 11 Fi 17.

**SPORTS - TOURISME - VACANCES**

Sous un ciel d'opale

## STELLA-PLAGE

(PAS-DE-CALAIS)  
GARE : ÉTAPLES

LA MER  
SABLE FIN

LA FORÊT  
LES PINS

L'AIR PUR  
ET  
VIVIFIANT  
DE  
L'Océan

PLAGE  
IDÉALE

STELLA-PLAGE est devenue aujourd'hui la plage idéale des familles tranquilles que le bruit ou le luxe des plages mondaines écartent un peu. Sous un ciel d'opale, toujours pur pendant l'été, elles trouvent avec le sable fin, l'air pur et vivifiant de l'océan, de reposantes et très agréables promenades dans les pins de sa forêt ou de celle du Touquet.

Les camours et les colonies scolaires ont à leur disposition : liberté, grands emplacements et ravitaillement facile. Bref, Stella-Plage est un vrai paradis des camours.

Pendant la dernière guerre mondiale, les belles villas de Stella et d'environ furent broyées, dénichées, volatilisées... deux seulement restèrent intactes sur 300. Et, aussi 43 morts civils et militaires endormirent ce pays. Après la guerre, grâce à l'énergie et à l'intelligence de M. Louis Sapin, Président de l'Association syndicale autorisée des Propriétaires, la plage prend un développement magnifique. Villages de plaisance et maisons de commerce s'épanouissent comme fleurs au printemps...

Notre photo : Dans les dunes, une « petite maison » de scouts polonais.



Disquaire Richardson. Lens. Prise de vue Nam Thai Lai, 2019. Archives départementales du Pas-de-Calais.



Mackosz, placek, petit mac, pounchki [beignet à la crème de pruneaux], bakba. Harnes, *Votre pâtisier*, famille Zalejski. Prise de vue Nam Thai Lai, 2019. Archives départementales du Pas-de-Calais.

« Sous un ciel d'opale. Stella-Plage (Pas-de-Calais) ». En 1952, les pères oblat Pakula (de Marles-les-Mines) et Lewicki (de Dourges et Évin-Malmaison) ouvrent un centre de vacances à Stella-Plage, Stella Maris, qui reçoit l'été des centaines de familles ouvrières et de jeunes d'origine polonaise. En mai 1982, y est adjointe une chapelle, pour le sixième centenaire du monastère de Jasna Góra. *Panorama franco-polonais*, Lille, n° 43, juillet-septembre 1970. Archives départementales du Pas-de-Calais, BHD 406.

# À L'ÉCRIT COMME À L'ORAL W PIŚMIE I MOWIE

Les années vingt à cinquante forment l'âge d'or de la presse polonaise en France, avec plus de 150 titres, à vocation politique, culturelle ou religieuse : la lecture, en groupe, lors des veillées, permet de réduire l'obstacle de l'analphabétisme (20 %, à l'origine). Les premiers immigrés disposent d'ouvrages et de périodiques (une vingtaine diffusés dans le Pas-de-Calais en 1923) imprimés en Pollogne ou en Westphalie. Dès 1921, la CGT insère des articles en polonais dans *La Tribune*; CGTU et CGT lancent ensuite respectivement *Robotnik Polski* (Paris, 4 août 1923 ; remplacé par d'autres titres après son interdiction) et *Prawo Ludu* (Lens, 26 juillet 1924). Pour y faire pièce, la Mission catholique polonaise crée *Polak we Francji*, en décembre 1923 ; surtout, deux quotidiens westphaliens se fixent à Lille (*Wiarus Polski*) le 1<sup>er</sup> juillet 1924 et à Lens (*Narodowiec*), le 12 octobre. Le fondateur de ce dernier, Michał Kwiatkowski, est alors député démocrate-chrétien à la Diète de Varsovie ; il s'installe définitivement à Lens au lendemain du coup d'État de Piłsudski. De 7 000 exemplaires, le tirage de son journal s'éleva à 40 000 en 1936, et (après l'interruption de la Seconde Guerre) jusqu'à 57 000. De son imprimerie, sortent d'autres publications, tel le bihebdomadaire féminin *Gazeta dla Kobiet*. *Narodowiec* disparaît en juillet 1989, confronté à la baisse du lectorat maîtrisant le polonais. En plus d'un quotidien lillois de gauche, *Głos wychodźcy* (créé en 1926), sont diffusés de nombreux périodiques politiques, proches (*Le Travailleur polonais*) ou opposés au pouvoir de Varsovie. La presse catholique connaît un succès croissant après la Seconde Guerre mondiale, en proposant des titres pour les enfants et les adolescents, comme

*Rycerzyk* (« Le Petit Croisé »), un illustré né à Barlin en décembre 1944. S'y ajoutent des titres spécialisés, dépendant d'associations, comme *Kupiec Polski we Francji* (1934) pour les commerçants. Aujourd'hui, se maintient la rubrique en français « Nowa Polska », au sein de l'hebdomadaire *L'Avenir de l'Artois*, ainsi que le trimestriel parisien *Dzień Dobry Magazine* ; nées en 2001, les éditions Nord Avril ont par ailleurs créé une collection consacrée à la Pologne.



Le dernier numéro de *Narodowiec*. *Narodowiec*, 17 juillet 1989. Archives départementales du Pas-de-Calais, PG 233/169.



« Awanturnicze przygody Wicka i Wacka w opowiadaniu Wuja Hi-hi »  
[« Les aventures aventureuses de Wicka et Wacka dans l'histoire d'Oncle Hi-hi »]. *Narodowiec*, 6 mai 1936. Archives départementales du Pas-de-Calais, PG 233/26.



*Gazeta dla Kobiet*, poswiecony sprawom kobiecym na wychodźstwie  
[« Journal pour les femmes, consacré aux problèmes des femmes en exil »]  
*Lens, Narodowiec*, n° 19, 1<sup>er</sup> janvier 1933. Archives départementales du Pas-de-Calais, PG 185/1.

« Nowa Polska. La voix de Lucy Adam s'est tue ».  
Par Christian Nowicki.  
*L'Avenir de l'Artois*, 17 juillet 2019. Collection particulière.



« KSMP. Złoty związkowy Lens 1952 ».  
Rassemblement annuel de l'Union de la jeunesse catholique polonaise.  
*Młode serce* [« Cœur jeune »], 6<sup>e</sup> année, n° 2, juin 1952. Archives départementales du Pas-de-Calais, BHC 1018/9.



« Nowa Polska. La voix de Lucy Adam s'est tue ».  
Par Christian Nowicki.  
*L'Avenir de l'Artois*, 17 juillet 2019. Collection particulière.

## UNE HISTOIRE TOUJOURS PRÉSENTE HISTORIA WCIĄŻ AKTUALNA

La part prise par les troupes polonaises sur le sol du Pas-de-Calais, lors des deux guerres mondiales, a très vite été mise en valeur. Dès sa création le 27 octobre 1922, l'Union des anciens combattants polonais en France se donne comme objectif d'ériger un monument en l'honneur de la compagnie polonaise du 1<sup>er</sup> régiment de la Légion étrangère, à la Targette, là où elle a franchi la route Béthune-Arras le 9 mai 1915. Le 17 mai 1925, une croix en bois y est bénie par l'évêque d'Arras. En juillet 1928, un comité d'organisation est constitué et lance une souscription ; l'Union des bouchers polonais de Bruay-en-Artois acquiert la parcelle, le 17 juin 1929. Confié au statuaire français Maxime Real del Sarte, le mémorial est inauguré le 21 mai 1933, devant plus de 10 000 personnes. La propriété en est transférée à la Fédération des unions polonaises des défenseurs de la Patrie, puis en 2011 à la Fédération de sauvegarde des sépultures et de la mémoire militaire polonaise en France (FSSMMP), créée pour l'occasion. Des cérémonies s'y tiennent chaque année, autour du 9 mai.



Monument de la Targette.  
Prise de vue Nam Thai Lai, 2019.  
Archives départementales du Pas-de-Calais.

Cœur mémoriel des batailles d'Artois, la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette accueillie, depuis le 16 juin 1935, une copie du tableau de la Vierge noire du monastère de Jasna Góra, à Częstochowa, remise devant 15 000 fidèles à l'occasion d'une journée d'amitié franco-polonaise ; le 11 juin 1978, une plaque est apposée dans la basilique par le Congrès des Polonais en France ; enfin, l'Anneau de la Mémoire intègre – comme pour les autres nations – les noms de tous les combattants polonais tués dans le Nord-Pas-de-Calais.

Des stèles ou plaques, comme à Ruisseauville, Blendecques et Wittes, rappellent par ailleurs la Libération du Pas-de-Calais par la 1<sup>re</sup> division blindée polonaise. Longtemps oubliée, la rafle des Juifs de Lens est aujourd'hui commémorée chaque 11 septembre, au monument aux morts, à la gare puis à la synagogue.



Plaque du monument aux morts en l'honneur des Juifs déportés à Lens.  
Prise de vue Nam Thai Lai, 2019.  
Archives départementales du Pas-de-Calais.

Lancés au début des années soixante, des jumelages lient une trentaine de communes du Pas-de-Calais, pour l'essentiel du bassin minier, à des collectivités polonaises.

Esquissés à l'époque communiste, par le biais de simples protocoles d'accord, ils se développent et se formalisent dans les dernières années du gouvernement Jaruzelski et surtout à partir de 1990. Les comités œuvrent à des échanges, principalement culturels, comprenant rencontres entre jeunes, concerts, salons ou cours de polonais...

1973 a été l'occasion de rappeler le cinquantenaire de l'immigration polonaise par la conception d'un timbre-poste, confié à un peintre, ancien mineur, Raymond Jusko-wiak. Depuis une dizaine d'années, le Département du Pas-de-Calais a lui aussi mis en place ou soutenu des actions en ce domaine, ainsi en 2007, dans le cadre de l'année de la Pologne (en lien, entre autres, avec la Maison de la Polonia) ; il accompagne aujourd'hui les jumelages innovants au titre de sa stratégie Europe et International.



Rencontre entre Lech Wałęsa, fondateur de Solidarność et ancien président de la République de Pologne, et Dominique Dupilet, président du Conseil général du Pas-de-Calais, à l'Hôtel du Département à Arras.  
Prise de vue Sébastien Jarry, 2007.  
Département du Pas-de-Calais.



Boulogne-sur-Mer. Fêtes du jumelage.  
Du 12 août au 20 août 1961.  
Affiche conçue par les Ateliers de l'école municipale des beaux-arts.  
Boulogne-sur-Mer, imprimerie du Littoral, 1961.  
Archives départementales du Pas-de-Calais, 17 FiB 762.



Comité de jumelage d'Hersin-Coupigny.  
Séjour à Zielonki-Cracovie.  
Tirage photographique, Cracovie, 2017.  
Collection particulière.



## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

**Daniel BEAUVOIS** (dir.), « La presse polonaise en France. *Prasa Polska we Francji, 1918-1984* », *Revue du Nord*, hors-série n° 4, 1988.

**Noémie BELTRAMO**, « L'Union centrale des Polonais en France face au Conseil national des Polonais en France dans le Nord-Pas-de-Calais (1944-1953) », *Revue du Nord*, 2016, n° 417, p. 871-890.

**Noémie BELTRAMO**, « Le territoire minier. Vecteur ou support de la mémoire de l'immigration polonaise ? », *Géographie et culture*, 2018, n° 105, p. 131-152.

**Philibert BERRIER**, *Histoire de la communauté polonaise de Marles –Calonne –Auchel*, Calonne-Ricouart, Komitet Towarzystw Miejskowych, 2003.

*100 figures du Pas-de-Calais. Témoins de l'immigration polonaise*, Lillers, éditions *Les Échos du Pas-de-Calais*, 2007.

**Diana COOPER-RICHET**, « Les mineurs polonais dans l'histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle : jalons, originalités, figures », *Synergies Pologne*, n° spécial, 2011, p. 45-55.

**Frédéric DANIELCZAK**, *Mon témoignage sur le comité régional Nord/Pas-de-Calais « Solidarité avec Solidarność »*, 2011, dactyl.

**Christian DEFRANCE, Régine MARCELLAK**, *César Marcellak. Il est venu, il a vaincu !*, Bouvignies, éditions Nord Avril, 2011.

**Christian DOUÉ, Christian PRATO**, *L'immigration polonaise dans le bassin houiller du Nord Pas-de-Calais entre les deux guerres*, maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Lille III, 1975.

**Francis DUDZINSKI**, *Ballade musicale dans la communauté polonaise du Nord-Pas-de-Calais*, Roubaix, chez l'auteur, 1992.

**Henri DUDZINSKI**, *Les Polonais du Nord. Histoire d'une intégration*, Lille, éditions *La Voix du Nord*, 2005.

**Henri DUDZINSKI**, « L'Église du Millenium à Lens », *Gauheria*, septembre 2015, n° 94, p. 71-78.

**Violetta FLEURY-SWEDROWSKI**, *L'immigration polonaise de 1920 à 1950 dans la région de Lens. Recherches de sources*, maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Lille III, 1976.

**Marion FONTAINE**, « La « Polonité » face à la sécularisation dans le monde minier lensois », *Politiques de la laïcité au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

**Pierre FRACKOWIAK**, *Quel avenir pour la Polonia ? Témoignage et réflexions*, Bouvignies, éditions Nord Avril, 2019.

**Halina FRANCHET-GUZAL**, *L'édition polonaise en France*, mémoire de DESS, Villeurbanne, ENSB, 1989.

**Yves FREY**, *Histoire des Polonais en France*, Paris, éditions du Détour, 2019.

**Gabriel GARCON**, « *Bajończycy – Les Bayonnais* ». *Les volontaires polonais dans la Légion étrangère 1914-1915*, Bouvignies, éditions Nord Avril, 2012.

**Alain GIRARD, Jean STOETZEL**, *Français et immigrés. L'attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais*, Paris, Presses universitaires de France, 1953 (Institut national d'études démographiques, « Travaux et documents », Cahier n° 19).

**Edmond GOGOLEWSKI**, « L'enseignement de la langue polonaise dans les écoles primaires en France », *Revue du Nord*, 1981, n° 249, p. 465-478.

**Edmond GOGOLEWSKI**, *Album aux souvenirs. La vie associative illustrée des Polonais de France 1945-1955*, Lille, Lens, Centre d'étude de la culture polonaise de l'Université de Lille III, *Narodowiec*, 1987.

**Edmond GOGOLEWSKI**, « La vie associative des Polonais de France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », *Les effets de l'émigration et l'exil dans les cultures tchèque et polonaise*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1987, p. 25-48.

**Edmond GOGOLEWSKI** (dir.), « Les ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *Revue du Nord*, hors-série n° 7, 1992.

**Edmond GOGOLEWSKI**, *La langue polonaise dans l'enseignement élémentaire et secondaire en France (1883-1990)*, Lille, Centre d'étude de la culture polonaise de l'Université Charles de Gaulle – Lille III, 1994.

**Edmond GOGOLEWSKI** (dir.), *La protection des Polonais en France, problèmes d'intégration et d'assimilation*, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 1999.

**Magdalena HERUDAY-LIELCZEWSKA**, « Le comité de coordination de la Solidarność en France », *Annales du centre scientifique de l'Académie polonaise des sciences à Paris*, Varsovie-Paris, 2015, t. 17, p. 273-278.

**Robert JAGIELLO**, « Outline of activities of the Polish resistance movement in the territory of occupied France », *Scientific Journal of the Military University of Land Forces*, 2018, vol. 50, p. 31-46.

**Wincenty JASNIEWICZ, Jan KOSCIELNIAK et Walenty LIS**, « L'activité du POWN dans le bassin minier pendant la dernière guerre », *Gauheria*, août 2005, n° 58, p. 39-47.

**Willy JENDROWIAK**, *Un siècle de présence polonaise en Région Nord – Pas-de-Calais*, 2016, 2 vol. dactyl.

*Kasimir Zgorecki*, Douchy-les-Mines, Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais, 1994.

**Jacques KMIECIAK**, « 1946-1948. Le « grand retour à la maison » des mineurs polonais du Nord », *Gauheria*, décembre 2016, n° 99, p. 53-61.

**Jacques KMIECIAK** (éd.), *Découverte de la Pologne 1948 [de] Jacques Estager, suivi de : À la Libération. Les Polonais du Nord bâtisseurs de la Pologne populaire*, Bouvignies, éditions Nord Avril, 2016.

**Jacques KMIECIAK**, « Les expulsions « salvatrices » de la République », *Gauheria*, mai 2017, n° 100, p. 119-129.

**Jacques KMIECIAK**, *Pologne. « J'écris ton nom Liberté... »*, Bouvignies, éditions Nord Avril, 2018.

**Benjamin KOSTRUBIEC**, « Les Polonais en France », *Hommes et Terres du Nord*, 1991, n° 1 « Pologne », p. 5-14.

**Anne KUBIAK**, *La saga Kubiak. L'histoire de l'orchestre phénomène du nord de la France*, Lens, éditions HESC, 2008.

**Helena et Józef KUDLIKOWSKI**, *Przebyta Droga. Działalność polskich organizacji społecznych we Francji w latach 1949-1979* [« Chemin parcouru. Activités des organisations sociales polonaises en France, 1949-1979 »], Lens, Association nationale

culturelle franco-polonaise, 1986.

**Maryla LAURENT**, « Des villes françaises jumelées avec des villes polonaises », *Hommes et Terres du Nord*, 1991, n° 1 « Pologne », p. 15-16.

**Nicolas MARIOT, Claire ZALC**, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, Paris, Odile Jacob, 2010.

**Mylène MIHOUT**, *Un militant syndicaliste franco-polonais. « La vie errante » de Thomas Olszanski (1886-1959)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 1993.

*Mineurs. Tous en grève ! La grève des mineurs du Nord-Pas-de-Calais (mai-juin 1941)*, Tourcoing, éditions Baggio, 2013.

**Aneta NISIOBĘCKA**, *Z Lens do Wałbrzycha. Powrót Polaków z Francji oraz ich adaptacja w Polsce ludowej w latach 1945-1950*, Varsovie, Instytut Pamięci Narodowej, 2018.

**Andrzej PACZKOWSKI**, « La presse des émigrés polonais en France, 1920-1940 », *Revue du Nord*, 1978, n° 236, p. 151-162.

**Édouard PAPALSKI**, *Une vie en Polonia*, Bouvignies, éditions Nord Avril, 2014.

*Patrimoine polonais en France : protection, axes de recherche*, Varsovie, Institut d'information scientifique et d'études bibliologiques, 2011.

**Janine PONTY**, « Społeczność polska w Sallaumines (Pas-de-Calais, Francia) w latach 1921-1946 (Studium demograficzne) » [« La communauté polonaise de Sallaumines de 1921 à 1946. Étude démographique »], *Polska Klasa Robotnicza. Studia historyczne*, 1978, vol. VIII, p. 361-395.

**Janine PONTY**, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988.

**Janine PONTY**, « Patriotes et gueules noires », *Presse et mémoire : France des étrangers, France des libertés*, Paris, Mémoire Génériques éditions, Éditions ouvrières, 1990, p. 141-143.

**Janine PONTY**, *Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons*, Paris, éditions Autrement, 1995.

**Janine PONTY**, « Les Polonais : une immigration massive », *Tous gueules noires. Histoire de l'immigration dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Lewarde, Centre historique minier du Nord-Pas-de-Calais, 2004, p. 51-83 (collection « Mémoires de gaillette », n° 8).

**Janine PONTY** (dir.), *Polonia. Des Polonais en France de 1830 à nos jours*, Paris, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 2011.

**Judith RAINHORN**, *Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord-Pas-de-Calais, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Lille, Ifrési, CNRS, 2007.

**Monika SALMON-SIAMA**, « Les étendards, la mémoire des images et la transmission du regard... le cas des immigrés polonais dans le Nord de la France », *Migrance*, hors-série « Le patrimoine de l'immigration en France et en Europe : enjeu social et culturel », 2013, p. 59-72.

**Monika SALMON-SIAMA**, « Des gardiennes de l'identité aux « migrantes autonomes », les trajectoires diverses des Polonaises en France dans l'entre-deux-guerres », *Migrance*, 2014, n° 42, « Les femmes de l'immigration XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », p. 107-120.

**Monika SALMON-SIAMA**, *Jaka róża, taki cierń. Cheminement des femmes polonaises en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Lille, éd. Université de Lille, 2014.

**Monika SALMON-SIAMA**, « Un cas particulier de transculturalité : la presse polonaise pour la jeunesse dans le Nord-Pas-de-Calais », *Cahiers Robinson*, 2016, n° 40, p. 76-84.

**Monika SALMON-SIAMA** (dir.), *Polonica. Collections polonaises de l'Université de Lille. Reflet de la présence polonaise dans les Hauts-de-France (1919-2019)*, Lille, ANRT, 2019.

**Paweł SĘKOWSKI**, « Les Polonais dans la Résistance communiste en France », *Prace Historyczne*, 2015, t. 142, p. 671-682.

**Paweł SĘKOWSKI**, *Les Polonais en France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1944-1949). Histoire d'une intégration*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2019.

**Jean-Paul STEPNIK**, « Les relations entre l'Église et l'État polonais dans la nouvelle situation internationale », *Politique étrangère*, 1974, n° 39-4-5, pp. 539-566.

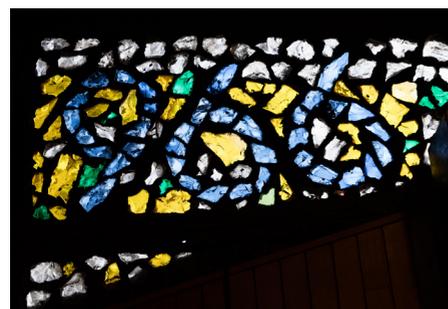
*Une pierre de notre histoire : les Polonais dans le Pas-de-Calais. Notice de l'exposition*, Arras, Conseil général du Pas-de-Calais, 2007.

**Julie VOLDOIRE**, *La citoyenneté et au-delà. Sentiments d'appartenance en migration : les Polonais en France et en Allemagne (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat, Paris I Panthéon-Sorbonne, 2011.

**Julie VOLDOIRE**, « Enjeux de pouvoir, enjeux de reconnaissance ou l'ethnisation de la *Polonia* », *Revue européenne des migrations internationales*, 2015, vol. 31, n° 3-4, p. 275-295.

**Julie VOLDOIRE**, « De « l'arrière-cour » à l'exil. Transformations des pratiques et discours dissidents sous la République populaire de Pologne à partir du cas des exilés politiques polonais en Allemagne et en France », dans P. Jossierand, F. Le Jeune (dir.), *La marge*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 89-105.

**J. ZAMOJSKI**, « La participation des Polonais à la Résistance dans le Pas-de-Calais et le Nord (1940-1944) », *Revue du Nord*, 1975, n° 226, p. 435-459.



Église du Millenium : vue intérieure, détail des vitraux, bannières.  
Architectes Jacques Durand et Andrzej Kulesza.  
Prises de vue Nam Thai Lai, 2019.  
Archives départementales du Pas-de-Calais.



**LIBRARY**  
LIBRARY OF CONGRESS



ecpa ▶ d

ina



Archives Nord  
Départementales



LA COUPOLE  
CENTRE D'HISTOIRE PLANÉTAIREUM 3D

LA VOIX DU NORD

